

Surveillance de la Qualité des Plans d'Eau des Bassins Rhône Méditerranée Corse

- Suivi 2015 -

Rapport de données et d'interprétation
REtenue du SAUTET (Isère)



Août 2016



Papier recyclé



Propriétaire du rapport : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
2-4, Allée de Lodz
69363 LYON Cedex 07

Interlocuteur : M. Loïc IMBERT

Titre : Surveillance de la qualité des plans d'eau des bassins Rhône Méditerranée Corse – Suivi 2015 – Rapport de données et d'interprétation – Retenue du Sautet (Isère).

Mots-Clés : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Programme de surveillance, DCE, suivi 2015, plans d'eau, Isère, retenue du Sautet.

Numéro de rapport : 2804FB16

Date : Août 2016

Statut du rapport : Rapport définitif

Auteurs : Arnaud OLIVETTO
François BOURGEOT

Travail de laboratoire: Bianca TOUCHART et Jeanne RIGAUT (Phytoplancton)
Emmanuel MICHAUT (Oligochètes)

Nombre d'ex. édités : 1

Nb de pages (+annexes) : 29 (+46)

Réalisation :



GREBE eau - sol - environnement

Groupe de Recherche et d'Etude: Biologie et Environnement
23, rue St-Michel - 69007 LYON
Tél.: 04 72 71 03 79 - Fax: 04 72 72 06 12
courriel: contact@grebe.fr

SOMMAIRE

PREAMBULE	6
1. INTRODUCTION	7
1.1 ORGANISATION DU RAPPORT	7
1.2 TYPOLOGIE NATURELLE DES PLANS D'EAU	7
2. PROTOCOLES DE PRELEVEMENT ET D'ANALYSE	8
2.1 PHYSICO-CHIMIE DES EAUX ET DU SEDIMENT	8
2.1.1 CAMPAGNES DE MESURES	8
2.1.2 PRELEVEMENTS	8
2.1.3 PARAMETRES MESURES	9
2.2 COMPARTIMENTS BIOLOGIQUES	11
2.2.1 PHYTOPLANCTON	11
2.2.2 OLIGOCHETES (IOBL)	11
3. CONTEXTE GENERAL ET CARACTERISTIQUES DU PLAN D'EAU	13
4 PHYSICO-CHIMIE DES EAUX ET DES SEDIMENTS	16
4.1 PHYSICO-CHIMIE DES EAUX	16
4.1.1 PROFILS VERTICAUX	16
4.1.2 PARAMETRES DE MINERALISATION	17
4.1.3 RESULTATS DES ANALYSES PHYSICO-CHIMIQUES DES EAUX HORS MICROPOLLUANTS	18
4.1.4 MICROPOLLUANTS MINERAUX	19
4.1.5 MICROPOLLUANTS ORGANIQUES	20
4.2 PHYSICO-CHIMIE DES SEDIMENTS	21
4.2.1 PHYSICO-CHIMIE DES SEDIMENTS HORS MICROPOLLUANTS	21
4.2.2 MICROPOLLUANTS MINERAUX	23
4.2.3 MICROPOLLUANTS ORGANIQUES	24
5 COMPARTIMENTS BIOLOGIQUES	25
5.1 PHYTOPLANCTON	25
5.2 OLIGOCHETES	28
ANNEXES	31
LISTE DES MICROPOLLUANTS ANALYSES SUR EAU	33
LISTE DES MICROPOLLUANTS ANALYSES SUR SEDIMENTS	43
COMPTEES RENDUS DES CAMPAGNES DE PRELEVEMENTS PHYSICO-CHIMIQUES ET PHYTOPLANCTONIQUES	47
RAPPORT D'ANALYSE PHYTOPLANCTON	61
RAPPORT D'ANALYSE OLIGOCHETES	67
SYNTHESE PISCICOLE 2015 – ONEMA	72

PREAMBULE

Cette étude de diagnostic écologique de plans d'eau a été réalisée dans le cadre du programme de surveillance établi lors de la mise en œuvre de la directive cadre européenne sur l'eau (DCE)¹, prescrivant une atteinte de « bon état » écologique des masses d'eau en 2015. En application de cette dernière, il est demandé à chaque état membre d'évaluer l'état écologique des masses d'eau d'origine naturelle ou le potentiel écologique des masses d'eau fortement modifiées et artificielles.

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a mandaté le bureau d'études GREBE pour l'acquisition de données écologiques sur un certain nombre de masses d'eau de plans d'eau (MEPE) de plus de 50 hectares du nord du bassin. Les prestations ont été réalisées en application de l'arrêté du 27 juillet 2015² établissant le programme de surveillance de l'état des eaux.



Retenue du Sautet le 06/08/15

¹ DCE. Cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau. Directive 2000/60/CE.

² Ministère de l'environnement, du développement durable et de l'énergie. Arrêté du 27 juillet 2015 modifiant l'arrêté du 25 janvier 2010 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface pris en application des articles R. 212-10, R. 212-11 et R. 212-18 du code de l'environnement.

1. INTRODUCTION

1.1 Organisation du rapport

Les résultats du suivi de l'année 2015 sont présentés sous la forme d'un rapport de données brutes et d'interprétation commentée des résultats, présentant également les méthodologies mises en œuvre et les rapports de campagnes de terrain.

1.2 Typologie naturelle des plans d'eau

La typologie naturelle des plans d'eau utilisée dans le rapport est définie dans l'arrêté du 12 janvier 2010³ relatif aux méthodes et aux critères à mettre en œuvre pour délimiter et classer les masses d'eau. La typologie est basée sur l'origine des plans d'eau (naturelle ou anthropique), leur hydro-écorégion⁴, la forme de leur cuvette et leur fonctionnement hydraulique. Les formes théoriques de cuvettes lacustres sont présentées *Figure 1*, et sont définies comme suit :

- *Forme L* : lac peu profond, zone littorale largement prépondérante, stratification thermique peu étendue et/ou instable (lac polymictique).
- *Forme P* : lac profond, stratification thermique stable (lac monomictique ou dimictique) et une zone littorale étendue, la cuvette pouvant être symétrique ou asymétrique.
- *Forme LP* : lac ayant à la fois une zone profonde stratifiée stable (monomictique ou dimictique) et une zone littorale étendue, la cuvette pouvant être symétrique ou asymétrique.

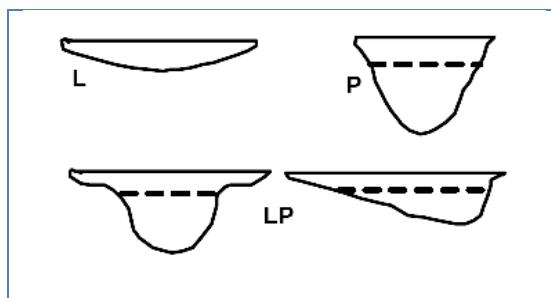


Figure 1 - Formes théoriques de la cuvette lacustre. La ligne pointillée indique la limite théorique de profondeur maximale de la thermocline en été (Figure issue de la circulaire 2005/11).

³ Ministère de l'environnement, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat. Arrêté du 12 janvier 2010 relatif aux méthodes et aux critères à mettre en œuvre pour délimiter et classer les masses d'eau et dresser l'état des lieux prévu à l'article R. 212-3 du code de l'environnement. Journal Officiel de la République Française.

⁴ Wasson, J. G., Chandesris, A., Pella, H., & Blanc, L. (Juin 2002). *Les hydro-écorégions de France métropolitaine, approche régionale de la typologie des eaux courantes et éléments pour la définition des peuplements de référence d'invertébrés*. Cemagref.

2. PROTOCOLES DE PRELEVEMENT ET D'ANALYSE

2.1 Physico-chimie des eaux et du sédiment

2.1.1 Campagnes de mesures

Quatre campagnes de mesure sont réalisées au cours de l'année :

- *campagne 1* : entre mi-février et fin avril (voire plus tard selon l'altitude), correspondant à la période de brassage et d'homothermie des eaux ;
- *campagne 2* : mois de mai, correspondant au début de la période de stratification thermique ;
- *campagne 3* : fin juillet / début août, correspondant à la période estivale ;
- *campagne 4* : mois de septembre/octobre, correspondant à la fin de la période de production végétale et à la période de stratification maximale du plan d'eau, avant le refroidissement de la masse d'eau.

2.1.2 Prélèvements

2.1.2.1 Prélèvements d'eau

Les prélèvements d'eau sont réalisés au niveau du point de plus grande profondeur du plan d'eau. Dans le cas de retenues artificielles, une zone de sécurité interdite à la navigation, généralement matérialisée par une ligne de bouées, peut être présente à proximité des ouvrages. La zone de prospection se limite alors à l'extérieur de cette dernière. Deux profondeurs sont échantillonnées :

- la **zone euphotique** : elle correspond à 2,5 fois la transparence de l'eau. Cette dernière est mesurée à l'aide d'un disque de Secchi de 20 centimètres de diamètre, à quarts alternativement blanc ou noir.
 - un premier échantillonnage est destiné aux analyses phytoplanctoniques, physico-chimiques classiques et dosage de macropolluants. Il est réalisé avec une bouteille à prélèvement verticale de type Van Dorn de 1,2 litre en téflon. Les prélèvements unitaires sont répartis de manière à échantillonner l'ensemble de la zone euphotique puis homogénéisés dans un seau de 10 litres en polyéthylène haute densité (PEHD). Si la zone euphotique est trop grande pour être intégralement prélevée à la bouteille Van Dorn (*i.e.* volume échantillonné trop important), l'échantillon est réalisé à l'aide d'un tuyau souple en silicone, lesté à une extrémité et dont la longueur permet le prélèvement de l'intégralité de la zone euphotique. L'opération est répétée jusqu'à obtention du volume nécessaire aux analyses. Le contenu est ensuite

versé directement dans les différents flaconnages ou à l'aide d'un entonnoir en PEHD dans le cas de contenants à col étroit.

- un second échantillonnage destiné aux analyses de micropolluants est réalisé à l'aide une bouteille à prélèvement vertical de type Van Dorn de 1,2 litre en téflon. Les prélèvements unitaires sont répartis de manière équidistante sur l'ensemble de la zone euphotique puis homogénéisés dans un seau de 17 litres en polyéthylène haute densité (PEHD). L'opération est répétée jusqu'à obtention du volume nécessaire aux analyses. Le contenu est ensuite versé directement dans les différents flaconnages ou à l'aide d'un entonnoir en PEHD dans le cas de contenants à col étroit.
- la **zone profonde** est échantillonnée à profondeur fixe, à 1 mètre du sédiment, puis traitée de la même manière que l'échantillonnage de la zone euphotique à la bouteille Van Dorn. L'opération est répétée jusqu'à obtention du volume nécessaire aux analyses.

2.1.2.2 Prélèvements de sédiments

Les sédiments sont prélevés lors de la campagne 4 (septembre/octobre) à la benne Ekman, 15 cm x 15 cm. Le contenu de la benne est échantillonné à l'aide d'une petite pelle en PEHD et transvasé directement dans les flaconnages fournis par le laboratoire d'analyse.

2.1.3 Paramètres mesurés

Les analyses physico-chimiques de pleine eau ont été confiées au Laboratoire Santé Environnement Hygiène de Lyon (CARSO-LSEHL), et les analyses sur sédiments au Laboratoire Départemental de la Drôme (LDA 26).

2.1.3.1 Paramètres de pleine eau

Deux types de paramètres de pleine eau ont été pris en considération:

- les paramètres **mesurés in situ** à chaque campagne:
 - température, oxygène dissous (concentration et taux de saturation), pH, conductivité. Ces paramètres sont mesurés sur l'ensemble de la colonne d'eau à l'aide d'une sonde multi paramètres munie d'un câble.
 - transparence mesurée au disque de Secchi de 20 centimètres de diamètre, à quarts alternativement blanc ou noir.
- les paramètres analysés **en laboratoire** :
 - sur **prélèvement intégré** au niveau de la zone trophogène :
 - **paramètres généraux** (à chaque campagne) :

- azote Kjeldhal, ammonium, nitrates, nitrites, orthophosphates, phosphore total, carbone organique total, matières en suspension, turbidité, chlorophylle *a* et phéopigments (échantillon filtré sur site à l'aide d'une pompe à vide manuelle), silice dissoute, demande biologique en oxygène (DBO), demande chimique en oxygène (DCO);
- **paramètres de minéralisation** (1^{ère} campagne) :
 - chlorures, sulfates, hydrogénocarbonates, calcium, magnésium, sodium, potassium, dureté totale, titre alcalimétrique complet (TAC) ;
- **micropolluants** (à chaque campagne) :
 - Substances prioritaires, autres substances et pesticides en référence à l'arrêté du 27 juillet 2015 modifiant l'arrêté du 25 janvier 2010. Les micropolluants organiques ont été mesurés sur les échantillons d'eau brute et les micropolluants minéraux sur l'eau filtrée du même prélèvement.
- sur **prélèvement de fond** (à chaque campagne) : **paramètres généraux** et **micropolluants** identiques à la zone trophogène à l'exception des pigments chlorophylliens.

2.1.3.2 Paramètres du sédiment

Sur les sédiments, les quantifications ont été réalisées au cours de la quatrième campagne au niveau du point de plus grande profondeur, et prennent en compte les deux compartiments et les paramètres suivants :

- **l'eau interstitielle** : orthophosphates, phosphore total et ammonium ;
- la **phase solide** : carbone organique, azote global, phosphate total, matières organiques volatiles, granulométrie inférieure à 2 mm (argiles, limons fins et grossiers et sables fins et grossiers), aluminium, fer, manganèse, et micropolluants suivant l'arrêté du 27 juillet 2015 modifiant l'arrêté du 25 janvier 2010.

2.2 Compartiments biologiques

2.2.1 Phytoplancton

Le suivi du phytoplancton a été effectué lors de 4 campagnes selon la méthode d'Utermöhl⁵. Un prélèvement intégré est réalisé sur l'ensemble de la zone euphotique à l'aide d'un tuyau ou d'une bouteille à prélèvement (*cf.* §2.1.2.1) au droit du point le plus profond du plan d'eau. Cet échantillon est également utilisé pour la filtration *in situ* de la chlorophylle a. Les échantillons de phytoplancton sont fixés au lugol, puis stockés au réfrigérateur avant détermination et comptage des objets algaux⁶ au sein du laboratoire du GREBE.

L'inventaire et le dénombrement du phytoplancton ont été réalisés, après passage en chambre de sédimentation, sous microscope inversé. En cas de difficulté d'identification ou de fortes abondances, une vérification des diatomées (algues microscopiques siliceuses) a été réalisée en parallèle, entre lame et lamelle sous microscope droit, selon le mode préparatoire décrit par la norme NF T90-354⁷.

Les résultats sont présentés sous forme d'inventaires taxinomiques précisant le nombre de cellules dénombrées par ml, et l'abondance relative de chaque taxon.

L'indice phytoplanctonique défini par la diagnose rapide a ensuite été calculé sur la base des biovolumes spécifiques à chaque taxon et de leur abondance relative.

2.2.2 Oligochètes (IOBL)

L'IOBL, indice basé sur les communautés d'oligochètes, permet d'évaluer les potentialités des sédiments lacustres à assimiler et à recycler les substances minérales et organiques. Il s'interprète comme le « potentiel métabolique du milieu ». Il prend en compte la richesse taxinomique, les densités d'individus et le pourcentage d'espèces sensibles aux pollutions toxiques ou organiques. Bien qu'en théorie continue, la valeur de l'indice varie en général de 0 à 25. L'indice s'applique aux lacs naturels d'eau douce et aux retenues dont la profondeur

⁵ AFNOR. (2006). Norme guide pour le dénombrement du phytoplancton par microscopie inversée (méthode Uthermöhl). *NF EN 15204*.

⁶ Laplace-Treyture, C., Barbe, J., Dutartre, A., Druart, J.-C., Rimet, F., Anneville, O., et al. (Septembre 2009). Protocole Standardisé d'échantillonnage, de conservation et d'observation du phytoplancton en plan d'eau, Vers. 3.3.1. INRA, Cemagref.

⁷ AFNOR. (2007). Détermination de l'Indice Biologique Diatomées (IBD). *NF T90-354 15204*.

atteint 5 mètres. Toutefois, il peut être appliqué aux milieux stagnants peu profonds, son interprétation devant alors être recadrée dans le contexte naturel du plan d'eau étudié^{8,9}.

Les échantillons de sédiments ont été constitués sur la base de trois prélèvements élémentaires à la benne Ekman : au point de plus grande profondeur et au niveau de 2 points intermédiaires situés de part et d'autre du point profond. Un indice IOBL est déterminé pour chacune des profondeurs considérées.

L'échantillonnage peut théoriquement être réalisé à n'importe quelle saison, il est cependant conseillé d'effectuer deux campagnes de prélèvements, une lors d'une phase d'isothermie (printanière ou automnale) et une en période de stratification (estivale ou hivernale). En raison de la possible désoxygénéation des couches profondes en été, la campagne estivale correspond à la période la plus pénalisante pour la faune invertébrée benthique. Toutefois, dans le cadre de ce suivi, une seule campagne a été réalisée au printemps.



Retenue du Sautet, le 06/08/2015.

⁸ Lafont, M. (2007). Interprétation de l'indice lacustre oligochètes IOBL et son interprétation dans un système d'évaluation de l'état écologique. *Cemagref/MEDA*.

⁹ AFNOR. (2005). Détermination de l'indice oligochètes de bioindication lacustre. *NF T 90-391*.

3. CONTEXTE GENERAL ET CARACTERISTIQUES DU PLAN D'EAU

La retenue du Sautet se situe sur le Drac, en Isère, à 765 m d'altitude. En aval de la confluence avec la Souloise, elle s'étale sur plus de 300 ha en amont de la Mure, sur les communes de Corps, Pellafol, Monestier-d'Ambel, Ambel, Beaufin et Aspres-lès-Corps. La Figure 2 place le plan d'eau sur un extrait de carte IGN. D'une surface de 307 ha, la profondeur maximale théorique affichée est de 115 m. Elle n'a été mesuré que de 54 m au plus profond en 2015 (53 m en 2009), soulignant un comblement du fond d'une retenue dont le marnage peut être important (27 m relevés en 2009, 23 m le 16 avril 2015).

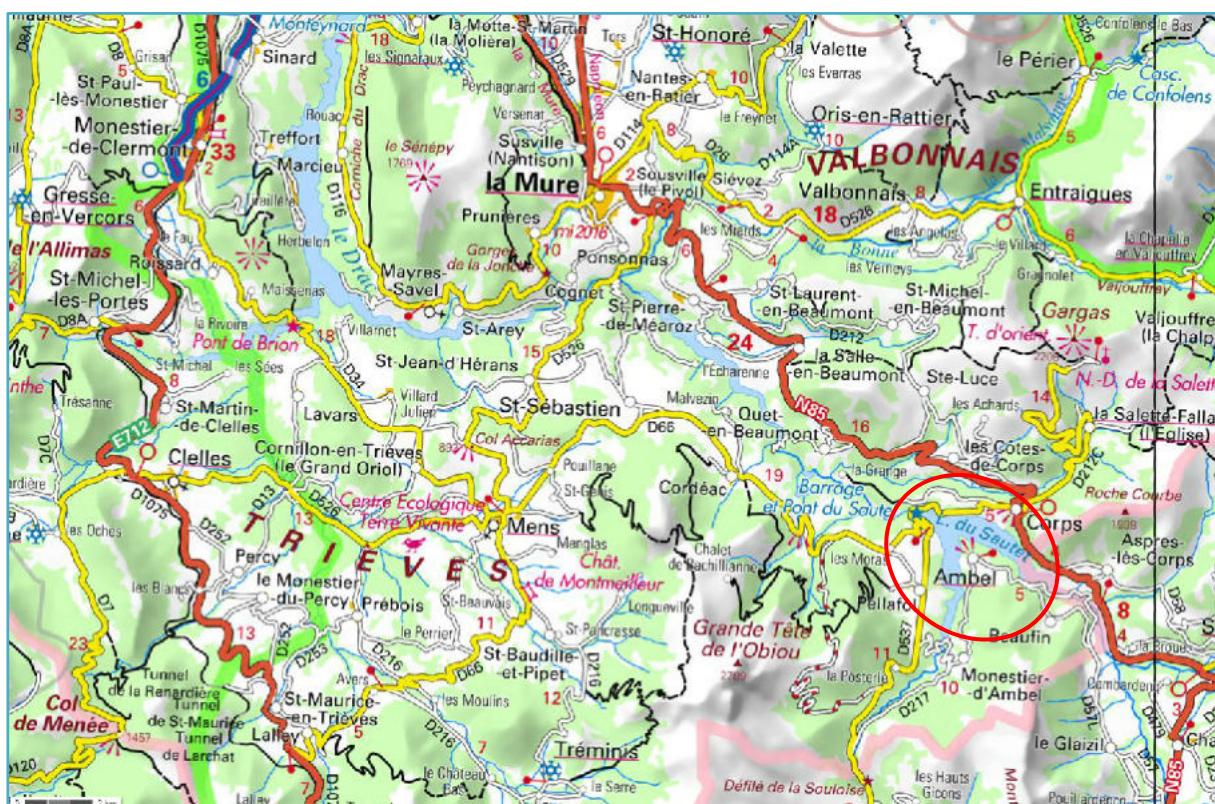


Figure 2 – Carte de localisation de la retenue du Sautet (Isère, base carte IGN 1:200 000).

Premier en amont du Drac, le barrage voûte du Sautet est situé au niveau d'un ancien verrou glaciaire très étroit dans une gorge du Drac de 7 km. Il précède dans le temps et d'amont en aval, les autres barrages formant la chaîne du Drac, Saint-Pierre-de-Cognet, Monteynard-Avignonet et Notre-Dame de Commiers (Figure 3). Mis en service en 1935 après 7 ans de travaux, le barrage du Sautet est donc l'un des premiers grands aménagements de barrages et de réservoirs construits sur le Drac.

Le Drac et la Souloise confluent dans la retenue du Sautet et sont donc ses deux principaux tributaires. Les deux cours d'eau forment deux cornées assez profondes. Leur régime nival se caractérise par des périodes de basses eaux en hiver (précipitation bloquée sous forme de neige) et en fin d'été, et une période de hautes eaux au printemps lors de la fonte des

neiges. Par ses tributaires, notamment le Drac, la retenue du Sautet draine un bassin versant important de près de 102 000 hectares, composé principalement de forêts et de milieux semi-naturels et de quelques terres agricoles (moins de 20%).

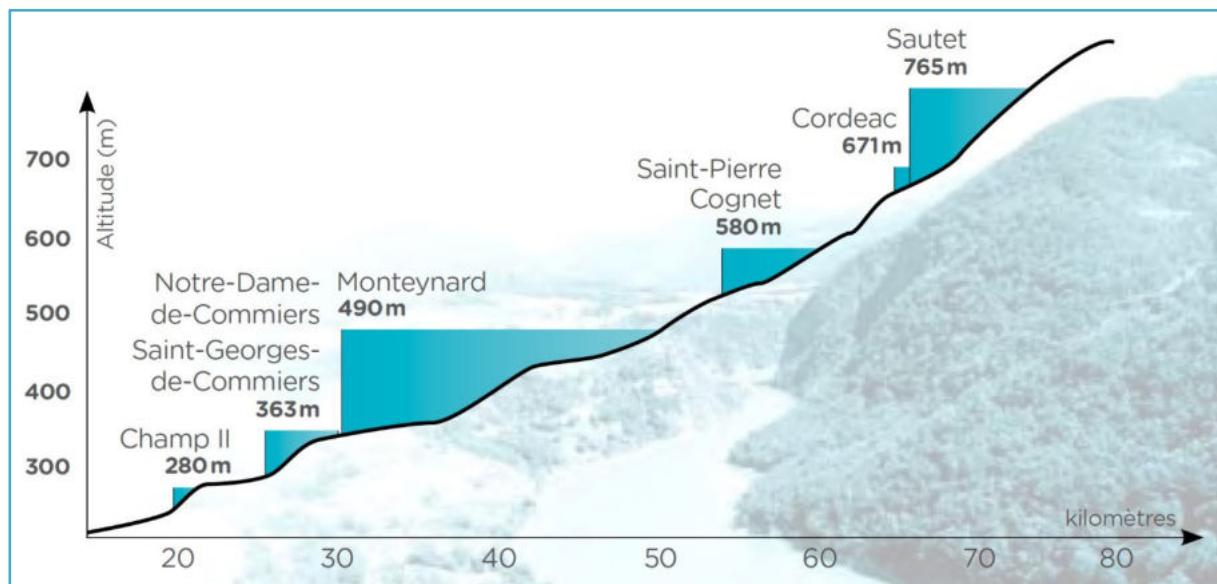


Figure 3 - Coupe longitudinale figurant les réservoirs de la chaîne du DRAC (source : plaquette EDF « Monteynard le géant du Drac », mai 2011).

La vallée du Drac s'est creusée dans les calcaires et marnes jurassiques, supportant les formations morainiques anciennement rapportées au Würmien, par les glaciers. Elle s'est comblée sur une grande épaisseur par des apports fluviatiles et lacustres. La retenue du Sautet est installée sur une formation géologique appelée la terrasse de Pellafol, formée de cailloutis fluviatiles reposant sur un soubassement de limons lacustres.

L'usage principal de la retenue est toujours la production hydroélectrique. Toutefois, l'installation d'une base nautique en rive droite, ouverte de mi-juin à mi-septembre, a permis l'essor d'activités de loisirs estivaux telles que la baignade, la pêche et la navigation de plaisance. Gérée par Électricité de France, la cote du plan d'eau varie de façon saisonnière entre 725 m et 765 m NGF en fonction des besoins de production hydroélectrique. Les turbinées maximales se font généralement en hiver et au début du printemps, période correspondant à la plus forte demande énergétique. Au printemps et en début d'été, le volume entrant est élevé en raison de la fonte des neiges. Associé à un volume réduit dans la retenue (cote < 468 m NGF), il implique un renouvellement des eaux important. En été, au contraire, les apports des cours d'eau sont réduits et la retenue est remplie à son volume maximal. Le renouvellement des eaux varie donc en fonction de la période de l'année. En moyenne annuelle, il est estimé à 39 jours, ce qui est relativement court.

L'usine souterraine de moyenne chute (*i.e.* entre 30 et 300 m de chute d'eau) du barrage du Sautet est équipée de 6 groupes à double turbine Francis pour une puissance totale de 76

MW. Les eaux turbinées transitent par le contre-barrage situé 300 m en aval et sont entonnées dans une galerie souterraine de plus de 4 km pour alimenter la centrale hydroélectrique de Cordéac. Mise en service en 1948, elle fonctionne en série avec celle du Sautet. Elle est équipée de deux groupes à turbine Francis d'une puissance totale de 62 MW.

Le Dévoluy et le Champsaur, avec la Haute vallée de la Romanche constituent la zone la plus arrosée des Hautes-Alpes. La pluviométrie annuelle y est proche du mètre, atteignant même 1300 mm dans certaines vallées comme le Valgaudemar, à l'est du lac du Sautet. Des phénomènes météorologiques comme la mer de nuages, quasiment inconnus plus au sud, peuvent y être observés. Le brouillard y est également répandu. Les températures, très liées à l'altitude, dépendent également d'une plus faible durée d'ensoleillement.

Le début de l'année 2015 a été marqué par des précipitations supérieures à la normale sur tout le nord des Alpes. L'été fut relativement chaud et ensoleillé, surtout en juillet. A un mois d'août toujours chaud mais moins ensoleillé, a succédé un automne plutôt frais.

La retenue du Sautet est considérée comme une masse d'eau de type A3 au sein de la typologie nationale, soit une retenue de moyenne montagne, calcaire, profonde. Elle appartient à une enclave de l'hydro-écorégion de rang 1 (HER 1) « Jura Pré-Alpes du Nord », entourée par les HER 1 « Alpes internes », d'où provient le Drac, au nord et « Pré-Alpes du Sud », où coule la Souloise, au Sud. La retenue du Sautet appartient au réseau de contrôle de surveillance (RCS) mis en place pour répondre aux exigences de la Directive Cadre sur l'Eau en matière de surveillance des milieux. L'objectif de ce réseau est d'évaluer l'état général des eaux à l'échelle de chaque bassin. L'élément biologique macrophytes n'est pas pertinent sur ce type de plan d'eau (cf. arrêté « Surveillance » du 7 août 2015), il n'a donc pas été mis en œuvre. Le *Tableau 1* présente les dates et types d'interventions réalisés au cours du suivi 2015.

Tableau 1 – Calendrier des interventions sur la retenue du Sautet en 2015.

	Physico-chimie		Compartiments biologiques	
	eau	sédiments	Phytoplancton	IOBL
C1 16/04/2015				
C2 27/05/2015				
C3 06/08/2015				
C4 24/09/2015				

4 PHYSICO-CHIMIE DES EAUX ET DES SEDIMENTS

4.1 Physico-chimie des eaux

4.1.1 Profils verticaux

Les profils de mesures physico-chimiques obtenus au cours des quatre campagnes du suivi 2015 sont présentés *Figure 4*.

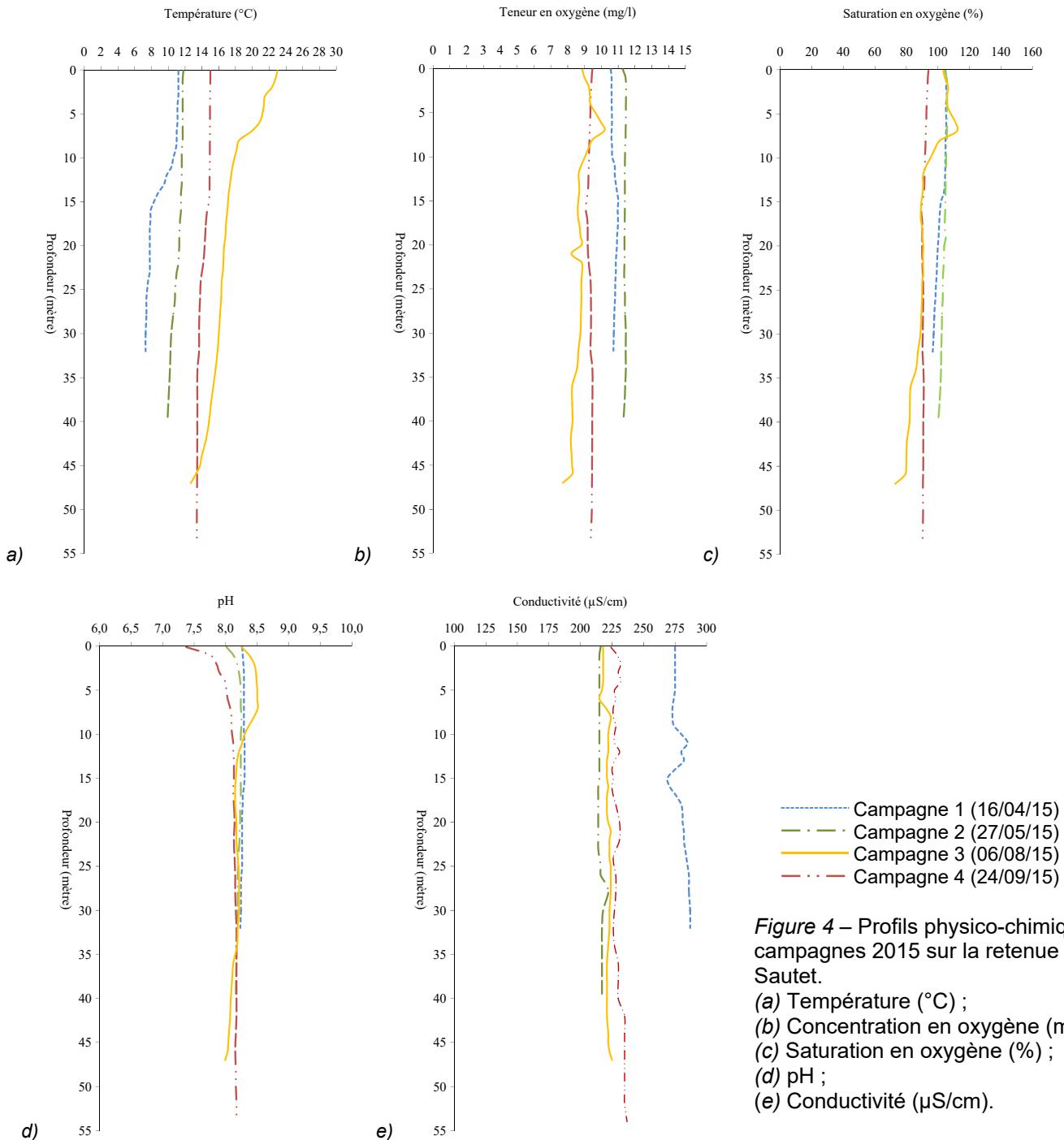


Figure 4 – Profils physico-chimiques des campagnes 2015 sur la retenue du Sautet.

- (a) Température (°C) ;
- (b) Concentration en oxygène (mg/l) ;
- (c) Saturation en oxygène (%) ;
- (d) pH ;
- (e) Conductivité (µS/cm).

La colonne d'eau est assez homogène au cours de l'année. Avec le réchauffement de la colonne d'eau, une stratification thermique est observable début avril. Elle disparaît en mai et se réinstalle début août. La colonne d'eau est à nouveau thermiquement homogène en fin de production. Elle reste également bien oxygénée tout au long de l'année, autour de 100% de saturation. Toutefois, en juillet, les couches profondes présentent un taux moindre (80%). Lors de cette campagne, la production phytoplanctonique est concentrée dans les dix premiers mètres, soit au sein de l'épilimnion, qui correspond également à la zone trophogène. Le pH y atteint alors 8,5. Homogène, autour de 8,2, au sein de l'hypolimnion, valeur affichée au sein de la colonne d'eau en avril et mai, il est cependant inférieur à 8 sur les trois premiers mètres de la dernière campagne.

La conductivité est stable au sein de la colonne d'eau lors de chaque campagne. Autour de 280 µS/cm en avril, elle est constante, environ 220 µS/cm lors des trois campagnes suivantes.

La stabilité des paramètres *in situ* au cours de l'année est probablement due au court temps de séjour de l'eau au sein de la retenue (39 jours), en lien avec la production hydroélectrique, et au remplissage de la retenue au cours du suivi. Alimentée par le Drac et la Souloise, tous deux ayant un régime nival, elle présente une profondeur au point de mesure de 33 m début avril et de 54 m fin septembre. Lors du suivi 2009, la stratification thermique, bien que peu marquée, fut plus stable. La retenue ayant atteint son niveau de remplissage maximal dès la deuxième campagne.

4.1.2 Paramètres de minéralisation

Le *Tableau 2* liste les résultats d'analyses sur les paramètres de minéralisation de l'échantillon intégré en campagne hivernale. Assez riches en calcium et bicarbonates, la dureté mesurée (14,3 °F) traduit une eau moyennement dure. L'environnement géologique de la vallée du Drac, creusée dans les marnes et calcaires du jurassique explique ces résultats.

Tableau 2 - Résultats pour les paramètres de minéralisation quantifiés sur le prélèvement intégré de la retenue du Sautet (04/03/2015).

Code sandre	Paramètre	Unité	Limite de quantification	C1 Intégré	C1 Fond
1327	Bicarbonates*	mg(HCO ₃)/L	6,1	126	-
1337	Chlorures*	mg(Cl)/L	0,1	2,3	-
1338	Sulfates*	mg(SO ₄)/L	0,2	24,6	-
1345	Dureté	°F	0,5	14,3	-
1347	TAC*	°F	0	11,45	-
1367	Potassium*	mg(K)/L	0,1	1	-
1372	Magnésium*	mg(Mg)/L	0,05	4,37	-
1374	Calcium*	mg(Ca)/L	0,1	50,1	-
1375	Sodium*	mg(Na)/L	0,2	2,4	-

* paramètres analysés sur eau filtrée

4.1.3 Résultats des analyses physico-chimiques des eaux hors micropolluants

Le *Tableau 3* regroupe les résultats, pour la retenue du Sautet, des analyses sur les paramètres dits généraux et les macropolluants. La *Figure 5* illustre quant à elle les évolutions des concentrations en pigments chlorophylliens et matières en suspension (MES), conjointement à celle de la transparence.

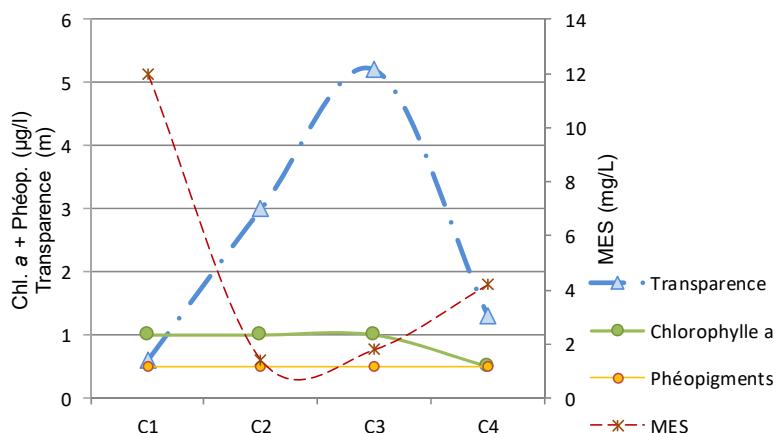


Figure 5 – Evolution des concentrations en chlorophylle a, phéopigments, matières en suspension (MeS) et transparence au cours des campagnes 2015 sur la retenue du Sautet (<LQ 1 µg/l = 0,5 µg/l - <LQ 1mg/l = 0,5 mg/l).

Les concentrations en pigments chlorophylliens restent très faibles lors des 3 premières campagnes (1 µg/L de chlorophylle a). Lors de la campagne de septembre ces derniers ne sont plus quantifiables. La production phytoplanctonique est donc très faible tout au long du suivi. La transparence est alors plutôt liée aux teneurs en MeS. Très faible à la sortie de l'hiver (0,6 m), elle est mesurée à sa valeur maximale (5,2m) début août.

Les valeurs de demande biologique en oxygène (DBO) sont peu élevées et proches de la limite de quantification. Elle augmente toutefois dans l'échantillon de fond de C4 d'un facteur 2,5. Les taux de DCO sont inférieurs à 20 mg(O₂)/L. Le taux de carbone organique évolue autour de 0,4 mg(C)/L et 0,6 g(C)/L. La charge organique est donc relativement faible au sein de la retenue.

En 2015, ammonium, phosphates et phosphore total sont présents en très faible quantité tout au long du suivi. Une partie des nitrates, dosés à de faibles concentrations également en avril, sont consommés dès le début du printemps. Ils sont stables, entre 1 mg (NO₃⁻)/L et 1,5 mg (NO₃⁻)/L lors des campagnes suivantes. La relative stabilité des teneurs mesurées est probablement la conséquence du renouvellement assez rapide de la masse d'eau au sein de la retenue.

Tableau 3 – Résultats des analyses physico-chimiques (hors micropolluants) pour la retenue du Sautet.

Code sandre	Paramètre	Unité	Limite de quantification	C1		C2		C3		C4	
				Intégré	Fond	Intégré	Fond	Intégré	Fond	Intégré	Fond
1436	Phéopigments	µg/L	1	<LQ	-	<LQ	-	<LQ	-	<LQ	-
1439	Chlorophylle a	µg/L	1	1	-	1	-	1	-	<LQ	-
1332	Transparence	m	1	0,6	-	3	-	5,2	-	1,3	-
1295	Turbidité (Formazine Néphéломétrique)	NFU	0,1	13	7,8	1,5	2,5	1,4	1,8	3,7	8,4
1305	MeS	mg/L	1	12	6,8	1,4	3	1,8	1,2	4,2	5,6
1313	DBO	mg(O ₂)/L	0,5	0,8	0,7	0,6	<LQ	<LQ	0,7	<LQ	1,7
1314	DCO	mg(O ₂)/L	20	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ
1841	Carbone organique*	mg(C)/L	0,2	0,6	0,7	0,3	0,4	0,4	0,4	0,5	0,4
1342	Silicates*	mg(SiO ₂)/L	0,05	4	3,8	3,8	3,8	3	3,9	3,2	3,5
1319	Azote Kjeldahl	mg(N)/L	0,5	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ
1335	Ammonium*	mg(NH ₄)/L	0,01	0,01	0,01	<LQ	0,01	<LQ	<LQ	<LQ	0,01
1339	Nitrites*	mg(NO ₂)/L	0,01	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ	0,01	0,02	0,02	0,01
1340	Nitrates*	mg(NO ₃)/L	0,5	1,8	2	1,2	1,4	1,1	1,4	1,4	1,5
1350	Phosphore total	mg(P)/L	0,005	<LQ	<LQ	0,006	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ	0,01
1433	Phosphates*	mg(PO ₄)/L	0,01	0,01	0,01	<LQ	0,02	0,01	0,02	<LQ	<LQ

* paramètres analysés sur eau filtrée

4.1.4 Micropolluants minéraux

Treize micropolluants métalliques ont été quantifiés au moins une fois au cours des quatre campagnes du suivi 2015. Ils sont listés dans le *Tableau 4*. L'annexe 1 fournit l'ensemble des micropolluants recherchés.

Bore, plomb et zinc ne sont quantifiés qu'en faibles doses et lors d'une seule campagne, en mai pour le bore et en avril pour les deux autres. De même, les autres micropolluants métalliques sont mesurés qu'en concentrations relativement peu élevées. De la même manière que sur les retenues localisées plus en aval (Saint-Pierre-Cognet et Monteynard, également suivies en 2015), l'arsenic est quantifié sur chacun des prélèvements en des concentrations légèrement supérieures à ces dernières : de 1,4 et 2,5

µg/l. Le cuivre se distingue par la très forte hausse (facteur 16,5) de sa teneur dans l'échantillon de fond de la C4.

Tableau 4 – Résultats d'analyses de métaux sur eau filtrée dans la retenue du Sautet en 2015

Paramètre	Code sandre	Unité	Limite de quantification	C1		C2		C3		C4	
				Intégré	Fond	Intégré	Fond	Intégré	Fond	Intégré	Fond
Aluminium	1370	µg(Al)/L	2	5,9	3,9	6,3	5,9	7,5	6,4	13,2	12,9
Arsenic	1369	µg(As)/L	0,5	2,5	1,4	2	1,9	2	1,7	1,5	1,4
Baryum	1396	µg(Ba)/L	0,5	44,3	43,6	31,8	29,2	32,7	28,4	35	33,4
Bore	1362	µg(B)/L	10	< LQ	< LQ	< LQ	10	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ
Cuivre	1392	µg(Cu)/L	0,1	0,38	0,33	0,3	0,22	0,15	0,2	0,18	3,3
Fer	1393	µg(Fe)/L	1	2	1,4	1,4	1,4	2,6	3,1	< LQ	1,7
Manganèse	1394	µg(Mn)/L	0,5	< LQ	0,8	0,7	1,3	< LQ	2,8	1,3	2,3
Plomb	1382	µg(Pb)/L	0,05	< LQ	0,21	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ
Sélénium	1385	µg(Se)/L	0,1	0,23	0,29	0,18	0,14	< LQ	< LQ	0,11	0,12
Titane	1373	µg(Ti)/L	0,5	< LQ	0,5	< LQ	< LQ	< LQ	0,6	< LQ	< LQ
Uranium	1361	µg(U)/L	0,05	1,53	1,26	1,47	1,28	1,66	1,29	1,68	1,58
Vanadium	1384	µg(V)/L	0,1	0,16	0,15	0,11	0,11	0,14	0,12	< LQ	< LQ
Zinc	1383	µg(Zn)/L	1	1,45	1,15	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ

4.1.5 Micropolluants organiques

Les huit micropolluants organiques, quantifiés au cours du suivi 2015, sont listés dans le Tableau 5. L'annexe 1 fournit l'ensemble des micropolluants recherchés.

Parmi ces huit micropolluants, sept n'ont été quantifiés qu'une seule fois et presque toujours dans l'échantillon intégré. La campagne d'août est la campagne qui affiche le plus de micropolluants organiques dosés, notamment le bisphénol-A, mesurés à 0,156 µg/l. Le DEHP, indicateur de plastifiants, présente quant à lui une concentration moyenne à peu élevée (0,43 µg/l) lors de la campagne de septembre.

La caféine est le seul micropolluant quantifié à chaque campagne sur la retenue du Sautet. Elle est dosée à des valeurs supérieures à son seuil de quantification dans les prélèvements de fond et intégré, en avril, mai et août 2015. En septembre, elle n'est quantifiée que dans l'échantillon intégré. La caféine n'étant pas un dérivé des activités agricoles ou industrielles, elle tracerait plutôt d'éventuelles contaminations domestiques. Les teneurs les plus élevées sont d'ailleurs mesurées début août, au plus fort de la fréquentation touristique.

Tableau 5 – Résultats d'analyses des micropolluants organiques sur eau brute dans la retenue du Sautet au cours du suivi 2015.

Paramètre	Code sandre	Famille	Unité	Limite de quantification	C1		C2		C3		C4	
					Intégré	Fond	Intégré	Fond	Intégré	Fond	Intégré	Fond
BDE209	1815	Diphényléthers bromés	µg/L	0,005	0,0073	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ
Bisphénol-A	2766	Bisphénols	µg/L	0,05	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	0,156	< LQ	< LQ	< LQ
Cafeïne	6519	-	µg/L	0,02	0,031	0,024	0,028	0,02	0,04	0,076	0,022	< LQ
DEHP	6616	Organo halogénés	µg/L	0,4	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	0,43	< LQ
Fluorures	7073	-	mg(F)/L	0,05	0,06	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ
Glyphosate	1506	Phosphono-glycines	µg/L	0,02	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	0,05	< LQ	< LQ	< LQ
Monobutyletai-cation	2542	Organo étains	µg/L	0,0025	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	0,0033	< LQ	< LQ	< LQ
Norfluoxetine	6772	-	µg/L	0,005	< LQ	0,01	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ	< LQ

Il s'agit d'une présentation des résultats bruts, certaines valeurs pouvant être qualifiées d'incertaines suite à la validation finale des résultats (cas par exemple des valeurs mesurées en BTEX, DEHP, Formaldéhyde, dont une contamination via la chaîne de prélèvement et/ou d'analyse de laboratoire est parfois privilégiée).

4.2 Physico-chimie des sédiments

4.2.1 Physico-chimie des sédiments hors micropolluants

Le Tableau 6 fournit les éléments de granulométrie et de physico-chimie générale des sédiments. Les sédiments prélevés au point profond de la retenue du Sautet sont pauvres en matière organique (4% de la matière sèche). La part minérale de ses sédiments est très fine, composée à près de 95% de limons et d'argiles (< 63 µm), dont 78% de limons fins et argiles (< 20 µm).

Tableau 6 – Eléments de physico-chimie et granulométrie des sédiments de la retenue du Sautet (24/09/15).

Fraction	Code sandre	Paramètre	Unité	Limite de quantification	Valeur
Matière sèche de particules inf. 2 mm	1841	Carbone organique	mg(C)/kg	1000	7600
Particule inf. 2 mm	1307	Matière sèche à 105°C	%	-	67,5
Matière sèche de particules inf. 2 mm	5539	Matière Sèche Minérale (M.S.M)	%	-	95,8
Matière sèche de particules inf. 2 mm	5540	Matière Sèche Organique (M.S.O)	%	-	4
Matière sèche de particules inf. 2 mm	6578	Perte au feu à 550°C	%	-	4,2
<hr/>					
Matière sèche de particules inf. 2 mm	7044	Teneur en fraction supérieure à 200 µm	%	-	0,1
Matière sèche de particules inf. 2 mm	7043	Teneur en fraction de 150 à 200 µm	%	-	1,2
Matière sèche de particules inf. 2 mm	7042	Teneur en fraction de 63 à 150 µm	%	-	3,6
Matière sèche de particules inf. 2 mm	3054	Teneur en fraction de 20 à 63 µm	%	-	17,1
Matière sèche de particules inf. 2 mm	6228	Teneur en fraction inférieure à 20 µm	%	-	78
<hr/>					
Matière sèche de particules inf. 2 mm	1335	Ammonium	mg(N)/kg	200	<LQ
Matière sèche de particules inf. 2 mm	1319	Azote Kjeldahl	mg(N)/kg	1000	1510
Matière sèche de particules inf. 2 mm	1350	Phosphore total	mg(P)/kg	1	787,6
<hr/>					
Eau intersticielle filtrée	1335	Ammonium	mg(NH4)/L	0,5	<LQ
Eau intersticielle filtrée	1433	Phosphates	mg(PO4)/L	0,1	<LQ
Eau intersticielle brute	1350	Phosphore total	mg(P)/L	0,1	<LQ

Les taux de carbone organique, de phosphore total, d'ammonium et d'azote Kjeldahl sont très faibles, respectivement 7 600 mg(C)/kg MS, 787,6 mg(P)/kg MS, < 200 mg(N)/kg MS et 1 510 mg(N)/kg MS.

L'eau interstitielle des sédiments présente également de très faibles concentrations en azote ammoniacal, phosphates et phosphore total. Ces paramètres sont détectés mais non quantifiables. Les conditions environnementales au fond de la retenue n'étaient pas favorables au relargage en septembre, avec une colonne d'eau homogène et oxygénée jusqu'au fond. Toutefois, les teneurs mesurées dans les sédiments indiquent un faible pouvoir de relargage des sédiments.

4.2.2 Micropolluants minéraux

Vingt-quatre micropolluants métalliques sur les vingt-cinq recherchés dans les sédiments (liste complète en annexe 2) ont été quantifiés lors de la campagne de septembre. Les résultats sont présentés *Tableau 7*. Plusieurs paramètres affichent des concentrations moyennes à élevées :

- arsenic, 42,3 mg(As)/kg MS ;
- chrome, 114,1 mg(Cr)/kg MS ;
- cuivre : 45,8 mg(Cu)/kg MS ;
- nickel : 65,6 mg(Ni)/kg MS ;
- plomb : 50,1 mg(Pb)/kg MS ;
- et zinc : 172,7 mg(Zn)/kg MS.

L'aluminium et le fer, naturellement présents, sont les éléments dosés aux teneurs les plus élevées, soit 86 860 mg(Al)/kg MS et 46 620 mg(Fe)/kg MS.

Tableau 7 – Micropolluants minéraux quantifiés dans les sédiments de la retenue du Sautet (24/09/15).

Paramètre	Code sandre	Unité	Limite de quantification	Valeur
Aluminium	1370	mg(Al)/kg MS	10	86860
Antimoine	1376	mg(Sb)/kg MS	0,2	3,3
Argent	1368	mg(Ag)/kg MS	0,2	0,3
Arsenic	1369	mg(As)/kg MS	0,2	42,3
Baryum	1396	mg(Ba)/kg MS	0,4	623,8
Beryllium	1377	mg(Be)/kg MS	0,2	3,2
Bore	1362	mg(B)/kg MS	1	95,2
Cadmium	1388	mg(Cd)/kg MS	0,2	0,4
Chrome	1389	mg(Cr)/kg MS	0,2	114,1
Cobalt	1379	mg(Co)/kg MS	0,2	22,9
Cuivre	1392	mg(Cu)/kg MS	0,2	45,8
Etain	1380	mg(Sn)/kg MS	0,2	4,8
Fer	1393	mg(Fe)/kg MS	10	46620
Manganèse	1394	mg(Mn)/kg MS	0,4	1268
Mercure	1387	mg(Hg)/kg MS	0,02	0,05
Molybdène	1395	mg(Mo)/kg MS	0,2	1,4
Nickel	1386	mg(Ni)/kg MS	0,2	65,6
Plomb	1382	mg(Pb)/kg MS	0,2	50,1
Sélénium	1385	mg(Se)/kg MS	0,2	2,2
Thallium	2555	mg(Tl)/kg MS	0,2	1
Titane	1373	mg(Ti)/kg MS	1	3888
Uranium	1361	mg(U)/kg MS	0,2	4
Vanadium	1384	mg(V)/kg MS	0,2	132,5
Zinc	1383	mg(Zn)/kg MS	0,4	172,7

4.2.3 Micropolluants organiques

La liste de l'ensemble des micropolluants recherchés est fournie en annexe 2. Le *Tableau 8* présente les deux seuls micropolluants organiques quantifiés dans les sédiments de la retenue du Sautet, un pesticide, le DDT-p,p' et le toluène. Ces deux composés sont dosés en concentrations relativement peu élevées.

Tableau 8 – Micropolluants organiques quantifiés dans les sédiments de la retenue du Sautet (24/09/15).

Paramètre	Code sandre	Famille	Unité	Limite de quantification	Valeur
DDT-p,p'	1148	Organo chlorés	µg/kg MS	5	8
Toluène	1278	BTEX	µg/kg MS	5	7



Retenue du Sautet, le 24/09/2015.

5 COMPARTIMENTS BIOLOGIQUES

5.1 Phytoplancton

Le phytoplancton a été échantillonné au cours des quatre campagnes de prélèvement au niveau de la zone trophogène. La structure et l'évolution des peuplements phytoplanctoniques prélevés lors des quatre campagnes 2015, en termes de concentration et de biovolume algaux, ainsi que celle de l'IPL calculé sur les biovolumes sont présentées. Figure 6. Le Tableau 9 fournit la liste taxinomique quantifiée du phytoplancton au cours des quatre campagnes.

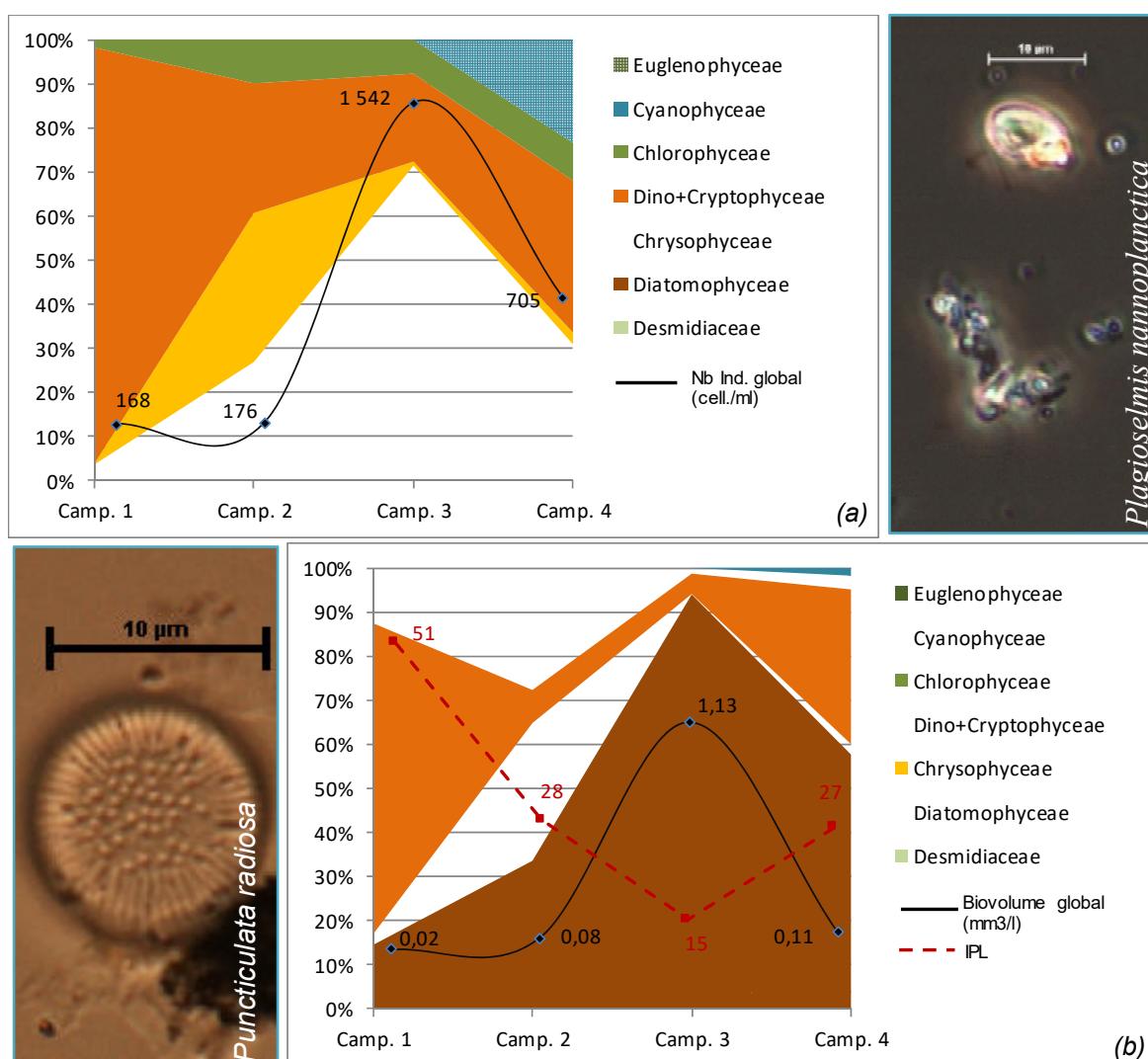


Figure 6 - Évolution de la structure des populations phytoplanctoniques de la retenue du Sautet au cours des 4 saisons de prélèvement 2015 (regroupées en principaux groupes pigmentaires). (a) Évolution en termes de concentration (exprimée en nombre de cellules par ml d'eau) ; (b) Évolution en termes de biovolume algal (exprimé en mm³/l) et indice planctonique lacustre correspondant calculé sur la base des biovolumes.

Les peuplements phytoplanctoniques inventoriés sont assez faibles, en lien avec le peu de nutriments disponibles au sein de la retenue (cf. §4.1.3). Leurs structures en groupes pigmentaires par campagne, sont assez similaires en termes de concentrations algales et de biovolumes cellulaires. Les cryptophycées sont relativement bien représentées, notamment en nombre d'ind./mL, tout au long du suivi. *Plagioselmis nannoplancitca*, taxon de petite taille, plutôt mésotrophe et cosmopolite, domine d'ailleurs le peuplement de la campagne 1 (85% du nombre de cellules et 48% du biovolume). Fin mai, chlorophycées (dont le taxon de grande taille *Tetraselmis cordiformis*), chrysophycées et diatomées, (*Stephanodiscus minutulus* en particulier), commencent à se développer. *P. nannoplancitca* co-domine le peuplement avec la chrysophycée *Erkenia subaequiciliata*, en termes de concentration algale.

Habituellement composé de taxons plus thermophiles, le peuplement estival est dominé par les diatomées. *Puncticulata radiososa* représente à elle seule 70% des individus dénombrés et 90% du biovolume totale. C'est une grande centrique vraisemblablement cosmopolite, particulièrement fréquente dans les eaux fortement minéralisées, à pH alcalin et riches en nutriments. Sensible à la stratification¹⁰, ce taxon a quasiment disparu durant la campagne de fin de production qui ne présente plus de thermocline. Elle est supplante par une autre diatomée, *Cyclotella costei*, qui co-domine avec *P. nannoplancitca*. Elles représentent, réciproquement 43% et 14,5% du biovolume total et 26% et 32% de la concentration totale. Cette dernière campagne est également marquée par l'apparition d'une petite cyanophycée, *Aphanocapsa planctonica* ne présentant pas de risque de toxicité.

Plagioselmis nannoplancitca, taxon très répandu, est probablement avantagé par ses deux flagelles lui conférant une importante mobilité. Cette espèce peut donc migrer aisément au sein de la colonne d'eau entre la zone trophogène où se réalise la photosynthèse et les couches plus profondes où la concurrence pour les nutriments est moins forte. Au mois d'août, alors que le plan d'eau présente une stratification thermique, *P. nannoplancitca* représente moins de 25% du peuplement.

L'**IPL** moyen, calculé sur les trois campagnes de production (C2, C3, C4), est de 23,3/100, caractérisant le milieu d'**oligotrophe**. Il bénéficie d'une note particulièrement faible au mois d'août (15) due à la surdominance de la diatomée centrique *Puncticulata radiososa*.

¹⁰ Rimet F. (2011). Phytoplancton du lac Léman. Campagne 2010. In Rapport de la Commission internationale de protection des eaux du Léman contre les pollutions, Campagne 2010. 2011. 99-107.

Tableau 9 – Liste taxinomique du phytoplancton échantillonné au cours des 4 campagnes 2015 sur la retenue du Sautet. Les individus sont présentés en concentrations (cell./ml).

Groupes	Noms Taxon	Codes SANDRE	Campagne			
			C1	C2	C3	C4
BACILLARIOPHYCEAE	<i>Achnanthidium</i>	9356	0,19			
	<i>Achnanthidium minutissimum</i>	7076		0,19		
	<i>Amphora</i>	9470	0,19			
	<i>Cocconeis placentula var. euglypta</i>	7229		0,19		
	<i>Diatomées pennées indét.</i>	20161				
	<i>Encyonema</i>	9378	0,19			
	<i>Gomphonema</i>	8781	0,19			
	<i>Navicula capitatoradiata</i>	7843			1,86	
	<i>Nitzschia</i>	9804	0,38	0,56		
	<i>Nitzschia acicularis cf.</i>	8809		6,73		1,86
CHLORODENDROPHYCEAE	<i>Tetraselmis cordiformis cf.</i>	5981	1,13	10,28		
CHLOROPHYCEAE	<i>Ankyra judayi</i>	5596		0,19	90,29	8,35
	<i>Chlamydomonas</i>	6016	0,19	0,37		
	<i>Chlamydomonas <10µm</i>	6016	0,19	1,12		0,93
	<i>Chlorophycées flagellées indét. 2-5 µm</i>	20153	0,19	0,19		
	<i>Chlorophycées flagellées indét. 5-10 µm</i>	20154	0,19			
	<i>chlorophycées unicellulaires 5-10µm</i>	20155		0,37		
	<i>Coenochloris fottii</i>	5618			28,89	
	<i>Coenochloris pyrenoidosa</i>	5620		1,50		
	<i>Coenochloris pyrenoidosa cf.</i>	5620	1,13			
	<i>Desmodesmus costato-granulatus</i>	31932		0,37		
	<i>Dictyosphaerium (2µm)</i>	5645		0,75		1,86
	<i>Monoraphidium arcuatum</i>	5729		0,19		
	<i>Monoraphidium komarkovae</i>	5735		0,37		
	<i>Monoraphidium nanum</i>	9234				
	<i>Phacotus lenticularis</i>	6048		0,19		
CHRYSOPHYCEAE	<i>Scenedesmus obtusus</i>	5844				3,71
	<i>Spermatozopsis exultans</i>	9335		1,12		
COCCOLITHOPHYCEAE	<i>Chrysococcus</i>	9570			3,61	
	<i>Dinobryon crenulatum</i>	9577				1,86
	<i>Dinobryon divergens</i>	6130		16,64		8,35
	<i>Dinobryon sociale</i>	6136			3,61	1,86
	<i>Kephryion rubri-claustri</i>	6152		0,75	7,22	
	<i>Ochromonas petite taille <5µm</i>	6158		0,19		
COSCINODISCOPHYCEAE	<i>Erkenia subaequiciliata</i>	6149	0,19	34,20		6,50
CRYPTOPHYCEAE	<i>Cyclostephanos dubius</i>	8599		0,56	21,67	2,78
	<i>Cyclotella costei</i>	8615		0,56	36,12	185,64
	<i>Cyclotella delicatula</i>	12414				4,64
	<i>Diatomées centriques indét. <10 µm</i>	31228	2,45			
	<i>Diatomées centriques indét. >10 µm</i>	20160	0,19	1,12		
	<i>Discostella pseudostelligera</i>	8656		11,78		
	<i>Puncticulata radiosa</i>	8731			1040,16	6,50
	<i>Rhizosolenia eriensis</i>	8732		2,43		
	<i>Stephanodiscus hantzschii</i>	8746		0,56		
	<i>Stephanodiscus minutulus</i>	8753		22,62		
CYANOPHYCEAE	<i>Cryptomonas</i>	6269		0,19	10,84	9,28
	<i>Cryptomonas marssonii</i>	6273			3,61	4,64
	<i>Cryptomonas ovata cf.</i>	6274			3,61	
	<i>Goniomonas truncata cf.</i>	35416	2,64	3,55	7,22	2,78
	<i>Plagioselmis nannoplantica</i>	9634	144,15	41,68	281,71	226,48
	<i>Rhodomonas lens cf.</i>	24459	11,13	5,98		
CYANOPHYCEAE	<i>Aphanocapsa plantonica cf.</i>	20036				120,67
	<i>Chroococcus minor cf.</i>	9642				44,55
-	-	-	-			-
-	-	-	-			-
-	-	-	-			-

DINOPHYCEAE	<i>Gymnodinium</i>	4925			
	<i>Gymnodinium cneocoides</i> cf.	20338	0,19		
	<i>Peridinium cunningtonii</i>	25630	0,19		
EUGLENOPHYCEAE	<i>Trachelomonas</i>	6527			
FRAGILARIOPHYCEAE	<i>Asterionella formosa</i>	4860		11,14	
	<i>Diatoma moniliformis</i>	6625	2,08		
	<i>Diatoma tenuis</i>	20336	0,38		
	<i>Fragilaria crotonensis</i>	6666			3,71
	<i>Fragilaria</i> sp. >100µm	9533			3,61
SYNUROPHYCEAE	<i>Mallomonas</i>	6209	0,19	7,10	
	<i>Mallomonas akrokomas</i> cf.	6211		0,37	
TREBOUXIOPHYCEAE	<i>Botryococcus braunii</i>	5599			44,55
	<i>Didymocystis fina</i>	9193		0,37	
	<i>Lagerheimia balatonica</i>	5711			0,93
	<i>Oocystis lacustris</i>	5757			
Total général		167,73	175,51	1542,18	705,43

5.2 Oligochètes

Les prélèvements d'oligochètes dans les sédiments de la retenue du Sautet ont été réalisés le 27 mai 2015. La colonne d'eau est alors homogène. La Figure 7 situe les points de prélèvement sur un fond de carte IGN. Les listes faunistiques obtenues sont présentées dans le Tableau 10 (le rapport d'analyse est fourni en annexes).

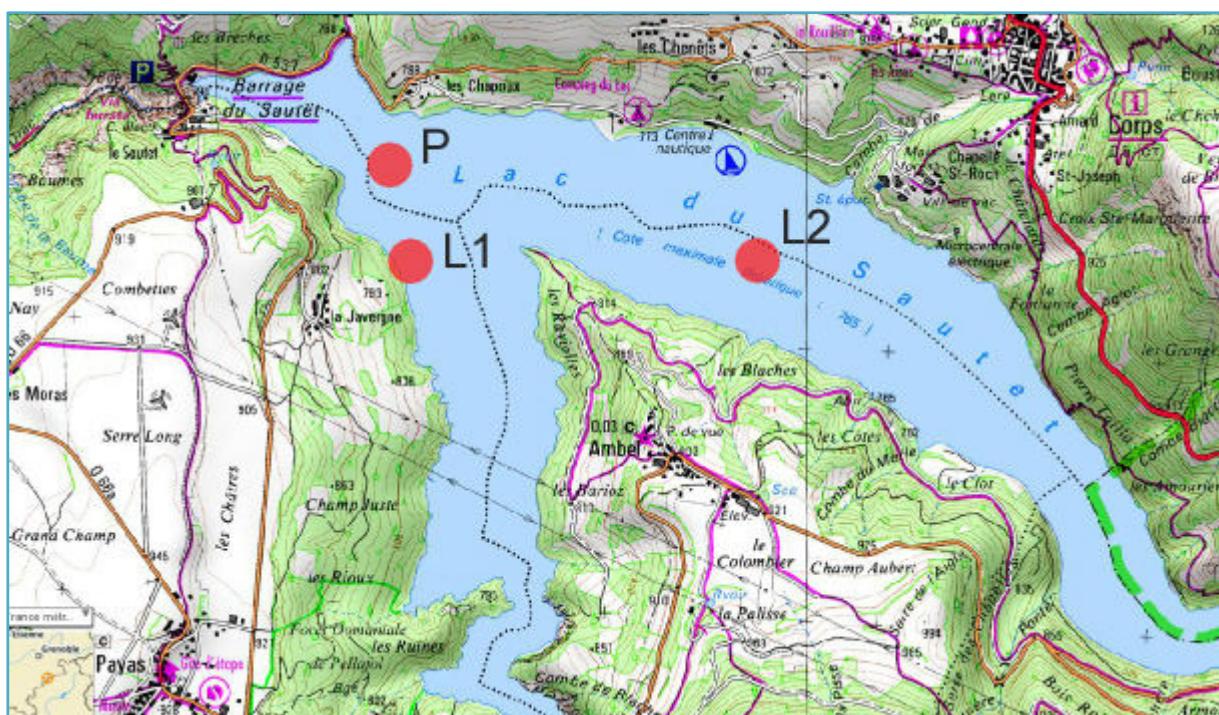


Figure 7 – Carte de localisation des points de prélèvement IOBL. Retenue du Sautet, 27/05/2015. P : point profond, L1 et L2 : points littoraux. Echelle : 1/17 000^{ème}.

Les points littoraux ne présentent pas ou peu d'oligochètes. Probablement en raison du fort marnage observé sur la retenue du Sautet. Ainsi, la liste faunistique de L1, le moins profond des points de prélèvements (20 m), ne contient pas d'oligochètes. Celle de L2, prélevé à 25 m, ne contient que 16 individus/0,1 m² dont plus de la moitié sont des *Tubificinae* sans soie capillaires, forme très résistantes aux pollutions. Sur le point profond (P), 712 ind./0,1 m² ont été dénombrés, dont près de 95% de *Potamothrix vejdovskyi*, espèce caractérisant un état intermédiaire, pouvant basculer vers une restauration ou une dégradation des sédiments¹¹.

La note **IOBL** du point littoral L1 est de 0 en raison de l'absence d'oligochètes. Celle de L2 est de 7,7, traduisant un potentiel métabolique moyen. La note du point profond P est la plus élevée. De 10,6, elle reflète une capacité plutôt forte des sédiments à dégrader la matière organique. Cette note relativement élevée est probablement due au renouvellement rapide des eaux. Elle reflète l'oxygénation des couches profondes au sein de la retenue tout au long de l'année. Cependant, le pourcentage d'espèces sensibles, proche de 0, traduit une **mauvaise qualité des sédiments et/ou une impasse trophique**. La note IOBL global de la retenue du Sautet est de 7,2, traduisant un **potentiel métabolique des sédiments moyen**.

Tableau 10 – Listes faunistiques et valeurs de l'IOBL pour la retenue du Sautet, le 27/05/2015. Les valeurs indiquent une densité pour 0,1 m².

			Lac du Sautet			
			27/05/2015			
			profondeur (m)	P	L1	L2
	Taxons	Code	Code Sandre			
Naididae						
Tubificinae avec soies capillaires	<i>Immatures</i> <i>Potamothrix vejdovskyi</i> <i>Psammoryctides barbatus*</i> <i>Tubifex tubifex</i>	TUBC POVE PSBA TBTU	5231 9835 2988 946	36 670 0 6	0 0 0 0	3 1 1 1
sous-total (%)				100	0	42
Tubificinae sans soies capillaires	<i>Immatures</i> <i>Limnodrilus hoffmeisteri</i>	TUSS LIHO	5230 2991	0 0	0 0	9 1
sous-total (%)				0	0	58
	Densité totale (D) (pour 0,1 m ²)			712	0	16
Calcul IOBL						
Nombre d'espèces (S)				2	0	4
$IOBL = S + 3 \log_{10}(D+1)$				10,6	0,0	7,7
Pourcentage d'espèces sensibles par point				0	0	1
Pourcentage d'espèces sensibles rapporté à la densité globale du PE				0	0	0,1
Indice IOBL Total⁽¹⁾				7,2		

* Espèces sensibles à la pollution dans les sédiments lacustres profonds.

⁽¹⁾ : Paramètre non couvert par l'accréditation (non mentionné par la Norme IOBL NF T90-391 (mars 2005)), mais utilisé dans le calcul de l'indice oligochètes IOL de la diagnose rapide des plans d'eau du CEMAGREF version Juillet 2003.
-1 point profond P1 et 1 point en profondeur intermédiaire P2 : IOBL total = 1/2 (IOBL P1 + IOBL P2)
-1 point profond P1 et 2 points en profondeur intermédiaire P2 et P3 : IOBL total = 1/2 IOBL P1 + 1/4 IOBL P2 + 1/4 IOBL P3

¹¹ Lafont M. 2007. Interprétation de l'indice lacustre oligochètes IOBL et son intégration dans un système d'évaluation de l'état écologique. Cemagref/MEDAD. 18 pp.

ANNEXES

Annexe 1

Liste des micropolluants analysés sur eau

Type	Code SANDRE	Paramètre
Micropolluants métalliques	1370	Aluminium
Micropolluants métalliques	1376	Antimoine
Micropolluants métalliques	1368	Argent
Micropolluants métalliques	1369	Arsenic
Micropolluants métalliques	1396	Baryum
Micropolluants métalliques	1377	Beryllium
Micropolluants métalliques	1362	Bore
Micropolluants métalliques	1388	Cadmium
Micropolluants métalliques	1389	Chrome
Micropolluants métalliques	1379	Cobalt
Micropolluants métalliques	1392	Cuivre
Micropolluants métalliques	1380	Etain
Micropolluants métalliques	1393	Fer
Micropolluants métalliques	1394	Manganèse
Micropolluants métalliques	1387	Mercurie
Micropolluants métalliques	1395	Molybdène
Micropolluants métalliques	1386	Nickel
Micropolluants métalliques	1382	Plomb
Micropolluants métalliques	1385	Sélenium
Micropolluants métalliques	2559	Tellure
Micropolluants métalliques	2555	Thallium
Micropolluants métalliques	1373	Titan
Micropolluants métalliques	1361	Uranium
Micropolluants métalliques	1384	Vanadium
Zinc	1383	
1-(3-chloro-4-methylphenyl)uree	2934	
17alpha-Estradiol	5399	
1-hydroxy Ibuprofen	7011	
2,4,5-T	1264	
2,4-D	1141	
2,4 D isopropyl ester	2872	
2,4 D méthyl ester	2873	
2,4 DB	1142	
2,4 MCPA	1212	
2,4 MCPB	1213	
2,6 Dichlorobenzamide	2011	
2,4+2,5-dichloroanilines	6022	
2-chloro-4-nitrotoluene	2815	
2-Chloro-6-méthylaniline	2818	
2-Hydroxy Ibuprofen	7012	
2-hydroxy-desethyl-Atrazine	3159	
2-Naphthal	2615	
2-nitrotoluène	2613	
2-tertbutyl 4-methylphénol	6427	
3,4,5-Trichloroaniline	7019	
3,4,5-Trimethihacarb	5695	
3-Chloro-2-méthylaniline	2819	
3-Chloro-4-méthylaniline	2820	
4-Chloro-N-méthylaniline	2823	
4-Methylbenzylidene camphor	6536	
4-n-nonylphénol	5474	
4-nonylphénols ramifiés	1958	
4-tert-butylphénol	2610	
4-tert-octylphénol	1959	
5,6,7,8-Tetrahydro-2-naphthol	2863	
5-Chloroaminotoluene	2822	
6-Chloro-3-méthylaniline	2817	
Micropolluants organiques		
Micropolluants organiques	6456	Acebutolol
Micropolluants organiques	1453	Acénaphthène
Micropolluants organiques	1622	Acénaphtylène
Micropolluants organiques	1100	Acéphate
Micropolluants organiques	1454	Acétaldéhyde
Micropolluants organiques	5579	Acetamiprid
Micropolluants organiques	1903	Acétochlore
Micropolluants organiques	5581	Acibenzolar-S-Méthyl
Micropolluants organiques	5498	Acide clorbutique
Micropolluants organiques	5369	Acide fenofrique
Micropolluants organiques	1465	Acide monochloroacétique
Micropolluants organiques	1521	Acide nitrilotriacétique (NTA)
Micropolluants organiques	6549	Acide pentacosulfonatodecanoïque
Micropolluants organiques	6550	Acide perfluorodécane sulfonique (PF
Micropolluants organiques	6509	Acide perfluoro-decanoïque (PFDA)
Micropolluants organiques	6507	Acide perfluoro-dodecanoïque (PFDo)
Micropolluants organiques	6542	Acide perfluorohexane sulfonique
Micropolluants organiques	6830	Acide perfluorohexanesulfonique (PFH)
Micropolluants organiques	5980	Acide perfluoro-n-butanoïque
Micropolluants organiques	5977	Acide perfluoro-n-heptanoïque (PFHb)
Micropolluants organiques	5978	Acide perfluoro-n-hexanoïque (PFHxA)
Micropolluants organiques	6508	Acide perfluoro-n-nonanoïque (PFNA)
Micropolluants organiques	5979	Acide perfluoro-n-pentanoïque
Micropolluants organiques	6510	Acide perfluoro-n-undecanoïque (PFU)
Micropolluants organiques	6560	Acide perfluooctanesulfonique (PFCo)
Micropolluants organiques	5347	Acide Perfluorotradecanoïque (PFOA)
Micropolluants organiques	6547	Acide sulfonique de perfluorobutane
Micropolluants organiques	6025	Acide sulfonique de perfluorobutane
Micropolluants organiques	1970	Acifluoren
Micropolluants organiques	1688	Acilonfen
Micropolluants organiques	1310	Acrinathrine
Micropolluants organiques	1101	Alachlore
Micropolluants organiques	1102	Aldicarbe
Micropolluants organiques	1807	Aldicarbe sulfone
Micropolluants organiques	1806	Aldicarbe sulfoxide
Micropolluants organiques	1103	Aldrine
Micropolluants organiques	1697	Alléthrine
Micropolluants organiques	7501	Allyxycarbe
Micropolluants organiques	6651	alpha-Hexabromocyclododecane
Micropolluants organiques	1812	Alphaméthrine
Micropolluants organiques	5370	Alprazolam
Micropolluants organiques	1104	Anérythine
Micropolluants organiques	5697	Amidithion
Micropolluants organiques	2012	Amidosulfuron
Micropolluants organiques	5523	Aminocarbe
Micropolluants organiques	2537	Aminochlorophéno-2,4
Micropolluants organiques	7667	Aminopyrine
Micropolluants organiques	1105	Aminotiazole
Micropolluants organiques	7516	Ampirots-méthyl
Micropolluants organiques	1308	Amitraze
Micropolluants organiques	6967	Amitriptyline
Micropolluants organiques	6781	Amiodipine
Micropolluants organiques	1907	AMPA
Micropolluants organiques	5385	Androstenedione
Micropolluants organiques	6594	Analotos
Micropolluants organiques	1458	Anthracène
Micropolluants organiques	2013	Anthraquinone

Type	Code SANDRE	Paramètre
Micropolluants organiques	1584	Biphényle
Micropolluants organiques	6453	Bisoprolol
Micropolluants organiques	2766	Bisphénol-A
Micropolluants organiques	1529	Bitteranol
Micropolluants organiques	7345	Bixaéfen
Micropolluants organiques	5526	Boscalid
Micropolluants organiques	1686	Bromacil
Micropolluants organiques	1859	Bromadiolone
Micropolluants organiques	5371	Bromazepam
Micropolluants organiques	1122	Bromoformé
Micropolluants organiques	1123	Bromophos éthyl
Micropolluants organiques	1124	Bromophos méthyl
Micropolluants organiques	1685	Bromopropylate
Micropolluants organiques	1125	Bromoxynil
Micropolluants organiques	1941	Bromoxynil octanoate
Micropolluants organiques	1860	Bromoconazole
Micropolluants organiques	7502	Bufencarbe
Micropolluants organiques	6742	Bulfomedil
Micropolluants organiques	1861	Bupirimate
Micropolluants organiques	6518	Bupivacaïne
Micropolluants organiques	1862	Buprofezine
Micropolluants organiques	5710	Butamifos
Micropolluants organiques	1126	Butraline
Micropolluants organiques	1531	Buturon
Micropolluants organiques	7038	Butylate
Micropolluants organiques	1855	Butylbenzène sec
Micropolluants organiques	1610	Butylbenzène tert
Micropolluants organiques	1863	Cadusafos
Micropolluants organiques	6519	Catéine
Micropolluants organiques	1127	Captafol
Micropolluants organiques	1128	Captiane
Micropolluants organiques	5296	Carbamazepine
Micropolluants organiques	6725	Carbamazepine époxide
Micropolluants organiques	1463	Carbaryl
Micropolluants organiques	1129	Carbendazime
Micropolluants organiques	1333	Carbétamide
Micropolluants organiques	1130	Carbofuran
Micropolluants organiques	1805	Carboturan 3 hydroxy
Micropolluants organiques	1131	Carbophenothonium
Micropolluants organiques	1864	Carbosulfan
Micropolluants organiques	2975	Carboxine
Micropolluants organiques	2976	Carfentrazone-éthyl
Micropolluants organiques	1865	Chinométhionate
Micropolluants organiques	5418	Chloramphénicol
Micropolluants organiques	7500	Chlorantilaniliprole
Micropolluants organiques	1326	Chlorbutame
Micropolluants organiques	7010	Chlordane alpha
Micropolluants organiques	1757	Chlordane beta
Micropolluants organiques	1758	Chlordane gamma
Micropolluants organiques	1866	Chlordécone
Micropolluants organiques	5553	Chlorenzilon
Micropolluants organiques	1464	Chlofenvinphos
Micropolluants organiques	2950	Chlortiazuron
Micropolluants organiques	1133	Chlordazone
Micropolluants organiques	5522	Chlorimuron-éthyl
Micropolluants organiques	5405	Chlormadindone

Type	Code SANDRE	Paramètre
Micropolluants organiques	1868	Clofentazine
Micropolluants organiques	2017	Clomazone
Micropolluants organiques	1810	Cloryralide
Micropolluants organiques	2018	Cloquinotocet methyl
Micropolluants organiques	6520	Cotinine
Micropolluants organiques	2972	Coumarène
Micropolluants organiques	1682	Coumaphos
Micropolluants organiques	2019	Coumatétraly
Micropolluants organiques	1639	Crésol-méta
Micropolluants organiques	1640	Crésol-ontha
Micropolluants organiques	1638	Crésol-para
Micropolluants organiques	5724	Crotoxyphos
Micropolluants organiques	5725	Crufomate
Micropolluants organiques	1137	Cyanazine
Micropolluants organiques	5726	Cyanoenphos
Micropolluants organiques	1084	Cyanures libres
Micropolluants organiques	5568	Cycloate
Micropolluants organiques	6733	Cyclophosphamide
Micropolluants organiques	2729	Cycloxydime
Micropolluants organiques	1686	Cycluron
Micropolluants organiques	1681	Cyfluthrine
Micropolluants organiques	5569	Cyhalofop-butyl
Micropolluants organiques	1138	Cyhalothrine
Micropolluants organiques	1139	Cymoxanil
Micropolluants organiques	1140	Cyperméthrine
Micropolluants organiques	1680	Cyproconazole
Micropolluants organiques	1359	Cyprodinil
Micropolluants organiques	2897	Cyromazine
Micropolluants organiques	7503	Cytibate
Micropolluants organiques	5930	Daimuron
Micropolluants organiques	2094	Dalapon
Micropolluants organiques	6677	Danoloxacine
Micropolluants organiques	1929	DCPMU (métabolite du Diuron)
Micropolluants organiques	1930	DCPU (métabolite Diuron)
Micropolluants organiques	1143	DDD-o,p'
Micropolluants organiques	1144	DDD-p,p'
Micropolluants organiques	1145	DDE-o,p'
Micropolluants organiques	1146	DDE-p,p'
Micropolluants organiques	1147	DDT-o,p'
Micropolluants organiques	1148	DDT-p,p'
Micropolluants organiques	6616	DEHP
Micropolluants organiques	1149	Deiaméthrine
Micropolluants organiques	1550	Déméton O + S
Micropolluants organiques	1153	Déméton S méthyl
Micropolluants organiques	1154	Déméton S méthyl sulfone
Micropolluants organiques	1150	Déméton-O
Micropolluants organiques	1152	Déméton-S
Micropolluants organiques	2051	Déséthyl-terbuméthon
Micropolluants organiques	5750	Désethylterbutylazine-2-hydroxy
Micropolluants organiques	2980	Desmediphame
Micropolluants organiques	2738	Desméthylisoproturon
Micropolluants organiques	1155	Desmétine
Micropolluants organiques	6574	Dexamethasone
Micropolluants organiques	1156	Diallate
Micropolluants organiques	5372	Diazepam
Micropolluants organiques	1157	Diazinon
Micropolluants organiques	1621	Dibenzo (ah) Anthracène

Type	Code SANDRE	Paramètre
Micropolluants organiques	1134	Chioméphos
Micropolluants organiques	5554	Chioméquat
Micropolluants organiques	1606	Chloro-2-p-toluidine
Micropolluants organiques	1955	Chloroalcanes C10-C13
Micropolluants organiques	1593	Chloroaniline-2
Micropolluants organiques	1592	Chloroaniline-3
Micropolluants organiques	1591	Chloroaniline-4
Micropolluants organiques	1467	Chlorobenzène
Micropolluants organiques	2016	Chlorobromure
Micropolluants organiques	1612	Chlorodinitrobenzène-1,2,4
Micropolluants organiques	1135	Chloroforme (Trichlorométhane)
Micropolluants organiques	2821	Chlorométhylaniline-4,2
Micropolluants organiques	1635	Chlorométhylphénol-2,5
Micropolluants organiques	2759	Chlorométhylphénol-2,6
Micropolluants organiques	1634	Chlorométhylphénol-4,2
Micropolluants organiques	1636	Chlorométhylphénol-4,3
Micropolluants organiques	1603	Chloronaphthalène-1
Micropolluants organiques	1604	Chloronaphthalène-2
Micropolluants organiques	1341	Chloronebe
Micropolluants organiques	1594	Chloronitroaniline-4,2
Micropolluants organiques	1469	Chloronitrobenzène-1,2
Micropolluants organiques	1468	Chloronitrobenzène-1,3
Micropolluants organiques	1470	Chloronitrobenzène-1,4
Micropolluants organiques	2814	Chloronitrotoluène-2,3
Micropolluants organiques	1605	Chloronitrotoluène-4,2
Micropolluants organiques	1684	Chlorophacnone
Micropolluants organiques	1471	Chlorophénol-2
Micropolluants organiques	1651	Chlorophénol-3
Micropolluants organiques	1650	Chlorophénol-4
Micropolluants organiques	2611	Chloroprène
Micropolluants organiques	2065	Chlorpropène-3
Micropolluants organiques	1473	Chlorothalonil
Micropolluants organiques	1602	Chlorotoluène-2
Micropolluants organiques	1601	Chlorotoluène-3
Micropolluants organiques	1600	Chlorotoluène-4
Micropolluants organiques	1683	Chlorouron
Micropolluants organiques	1474	Chlorthophame
Micropolluants organiques	1083	Chlortriphos éthyl
Micropolluants organiques	1540	Chlortriphos méthyl
Micropolluants organiques	1353	Chlorsulfuron
Micropolluants organiques	6743	Chlortetracycline
Micropolluants organiques	2966	Chlortal dimetyl
Micropolluants organiques	1813	Chlothiamide
Micropolluants organiques	5723	Chlothiophos
Micropolluants organiques	1136	Chlortoluron
Micropolluants organiques	1579	Chlour de Benzyle
Micropolluants organiques	2715	Chlour de choline
Micropolluants organiques	1753	Chlour de vinyle
Micropolluants organiques	1476	Chrysene
Micropolluants organiques	5481	Cinosulfuron
Micropolluants organiques	6540	Ciprofloxacine
Micropolluants organiques	6537	Clarithromycine
Micropolluants organiques	6968	Clenbuterol
Micropolluants organiques	2978	Clethodim
Micropolluants organiques	6792	Clindamycine
Micropolluants organiques	2095	Clodinafop-propargyl

Code SANDRE	Paramètre	Type	
		Code SANDRE	Paramètre
1158	Dibromochlorométhane	Micropolluants organiques	5524 Difenoixuron
1498	Dibromoéthane-1,2	Micropolluants organiques	2983 Diethialone
1513	Dibromométhane	Micropolluants organiques	1488 Diflubenzuron
7074	Dibulyletain cation	Micropolluants organiques	1814 Diflufenicanil
1480	Dicamba	Micropolluants organiques	6647 Dihydrocodeine
1679	Dichlobénil	Micropolluants organiques	6729 Diltiazem
1159	Dichlofenthion	Micropolluants organiques	1870 Diméfuron
1360	Dichlofluanide	Micropolluants organiques	7142 Dimépiperate
1160	Dichloréthane-1,1	Micropolluants organiques	2546 Dimétachlore
1161	Dichloréthane-1,2	Micropolluants organiques	5737 Diméthametryn
1162	Dichloréthylène-1,1	Micropolluants organiques	1678 Diméthénamide
1163	Dichloréthylène-1,2	Micropolluants organiques	5617 Diméthenamid-P
1456	Dichloréthylène-1,2, cis	Micropolluants organiques	1175 Diméhoate
1727	Dichloréthylène-1,2, trans	Micropolluants organiques	1403 Diméthomorphe
2929	Dichloroïde	Micropolluants organiques	2773 Diméthylamine
1590	Dichloroaniline-2,3	Micropolluants organiques	6292 Diméthylaniline
1589	Dichloroaniline-2,4	Micropolluants organiques	1641 Diméthylphénol-2,4
1588	Dichloroaniline-2,5	Micropolluants organiques	6972 Diméthylvinphos
1587	Dichloroaniline-2,6	Micropolluants organiques	1698 Dimétilan
1586	Dichloroaniline-3,4	Micropolluants organiques	5748 dimoxystrobine
1585	Dichloroaniline-3,5	Micropolluants organiques	1871 Dimiconazole
1165	Dichlorobenzene-1,2	Micropolluants organiques	1578 Dinitrotoluène-2,4
1164	Dichlorobenzene-1,3	Micropolluants organiques	1577 Dinitrotoluène-2,6
1166	Dichlorobenzene-1,4	Micropolluants organiques	5619 Dinocap
1484	Dichlorobenzidine-3,3'	Micropolluants organiques	1491 Dinosèbe
1167	Dichlorobromométhane	Micropolluants organiques	1176 Dinoterbe
1168	Dichlorométhane	Micropolluants organiques	7494 Diocetylétain cation
1617	Dichloronitrobenzène-2,3	Micropolluants organiques	5743 Dixacarb
1616	Dichloronitrobenzène-2,4	Micropolluants organiques	5478 Diphenylamine
1615	Dichloronitrobenzène-2,5	Micropolluants organiques	7495 Diphenyletian cation
1614	Dichloronitrobenzène-3,4	Micropolluants organiques	1699 Disquat
1613	Dichloronitrobenzène-3,5	Micropolluants organiques	1492 Disulfoton
2981	Dichlorophène	Micropolluants organiques	5745 Dialimatos
1645	Dichloronitrobenzène-2,3	Micropolluants organiques	1177 Diuron
1486	Dichlorophénol-2,4	Micropolluants organiques	1490 DNOC
1649	Dichlorophénol-2,5	Micropolluants organiques	3383 Dodécyl phénol
1648	Dichlorophénol-2,6	Micropolluants organiques	2933 Dodine
1647	Dichlorophénol-3,4	Micropolluants organiques	6969 Doxepine
1646	Dichlorophénol-3,5	Micropolluants organiques	6791 Doxycycline
2081	Dichloropropane-2,2	Micropolluants organiques	7515 DPU (Diphenylurée)
1834	Dichloropropylène-1,3, Cis	Micropolluants organiques	5751 Edifenphos
1835	Dichloropropylène-1,3, Trans	Micropolluants organiques	1493 EDTA
1169	Dichloroprop	Micropolluants organiques	1178 Endosulfan alpha
2544	Dichloroprop-P	Micropolluants organiques	1179 Endosulfan beta
1170	Dichlorvos	Micropolluants organiques	1742 Endosulfan sulfate
5349	Dicofenac	Micropolluants organiques	1181 Endrine
1171	Diolef m téthyl	Micropolluants organiques	2941 Endrine aldehyde
1172	Dicotol	Micropolluants organiques	6784 Enrofloxacine
5525	Dicrotophos	Micropolluants organiques	1494 Epichlorohydrine
2847	Didéméthylisoproturon	Micropolluants organiques	1873 EPN
1173	Dieldrine	Micropolluants organiques	1744 Epoxiconazole
7507	Dienestrol	Micropolluants organiques	1182 EPIC
1402	Dihofencarbe	Micropolluants organiques	7504 Equilin
2826	Diéthy/lamine	Micropolluants organiques	6522 Erythromycine
2628	Diéthy/stibestrol	Micropolluants organiques	1809 Estenalvératate
2982	Difenacoum	Micropolluants organiques	5397 Estradiol
1905	Difenoconazole	Micropolluants organiques	6446 Estriol

Type	Code SANDRE	Paramètre
Micropolluants organiques	5396	Estrene
Micropolluants organiques	5529	Ethametsulfuron-méthyl
Micropolluants organiques	2093	Ethephon
Micropolluants organiques	1763	Ethidimuron
Micropolluants organiques	5528	Ethiofencarbe sulfone
Micropolluants organiques	6534	Ethiofencarbe sulfonyde
Micropolluants organiques	1183	Ethion
Micropolluants organiques	1874	Ethiophencarbe
Micropolluants organiques	1184	Ethofumesate
Micropolluants organiques	1495	Ethoprophos
Micropolluants organiques	5527	Ethoxysulfuron
Micropolluants organiques	2673	Ethy1 tert-butyl ether
Micropolluants organiques	1497	Ethybenzène
Micropolluants organiques	5648	Ethylène thiourée
Micropolluants organiques	6601	EthylèneUrée
Micropolluants organiques	2629	Ethynyl estradiol
Micropolluants organiques	5625	Etoxazole
Micropolluants organiques	5760	Etrinfos
Micropolluants organiques	2020	Famoxadone
Micropolluants organiques	5761	Fampiphur
Micropolluants organiques	2057	Fénamidone
Micropolluants organiques	1185	Fénarimol
Micropolluants organiques	2742	Fénazaquin
Micropolluants organiques	1906	Fenbutaconazole
Micropolluants organiques	2078	Fenbutatin oxyde
Micropolluants organiques	7513	Fenchlorazole-éthyl
Micropolluants organiques	1186	Fencloriphos
Micropolluants organiques	2743	Fenhexamid
Micropolluants organiques	1187	Fénitrothion
Micropolluants organiques	5627	Fenizon
Micropolluants organiques	5763	Fenobucarb
Micropolluants organiques	5368	Fenofibrate
Micropolluants organiques	6970	Fenoprofen
Micropolluants organiques	5970	Fenthioicarbe
Micropolluants organiques	1973	Fénoxaprop éthyl
Micropolluants organiques	1967	Fénoxycarbe
Micropolluants organiques	1188	Fenpropothine
Micropolluants organiques	1700	Fenpropidine
Micropolluants organiques	1189	Fenpropimorph
Micropolluants organiques	1190	Fenthion
Micropolluants organiques	1500	Fénuron
Micropolluants organiques	1701	Fenvalératate
Micropolluants organiques	2009	Fipronil
Micropolluants organiques	1840	Flamprop-isopropyl
Micropolluants organiques	6539	Flamprop-méthyl
Micropolluants organiques	1939	Flazasulfuron
Micropolluants organiques	6393	Floricanid
Micropolluants organiques	2810	Florasulam
Micropolluants organiques	6764	Flufenicoïl
Micropolluants organiques	6545	Fluazifop
Micropolluants organiques	1825	Fluazifop-butyl
Micropolluants organiques	2984	Fluazinam
Micropolluants organiques	2022	Fludiconol
Micropolluants organiques	1676	Fluénoxuron
Micropolluants organiques	2023	Flumioxazine
Micropolluants organiques	1501	Fluometuron
Micropolluants organiques	1191	Fluoranthène
Micropolluants organiques	1623	Fluorene
Fluorures	7073	
Fluoxastrobine	5638	
Fluoxetine	5373	
Flupyralsulfuron méthyle	2565	
Fluquinconazole	2056	
Fluridine	1974	
Flurochloridone	1675	
Fluroxypyr	1785	
Fluroxypyr-méthyl	2547	
Flurprimidol	2024	
Flurtamone	2008	
Flusilazole	1194	
Flutolanil	2985	
Flutriafol	1503	
Folpel	1192	
Fomesafen	2075	
Fonofos	1674	
Foramsulfuron	2806	
Forchlorfenuron	5969	
Formaldéhyde	1702	
Forméatanate	1703	
Formothion	1504	
Formothion aluminium	1975	
Fosthiazate	2744	
Furalaxy	1908	
Furathiocarbe	2567	
Furilazole	7441	
Furosemide	5364	
gamma-Hexabromocyclododecane	6653	
Gemfibrozil	5385	
Glufosinate	1526	
Glutamate-ammonium	2731	
Glyphosate	1506	
Halosulfuron-méthyl	5508	
Haloxytop	2047	
Haloxytop-éthoxyéthyl	1833	
HCH alpha	1200	
HCH beta	1201	
HCH delta	1202	
HCH epsilon	2046	
HCH gamma	1203	
Heptabromodiphényléther	2599	
Heptachlore	1197	
Heptachlore époxide cis	1748	
Heptachlore époxide trans	1749	
Heptenophos	1910	
Hexabromodiphényléther	2600	
Hexachlorobenzène	1199	
Hexachlorbutadiène	1652	
Hexachloroéthane	1656	
Hexaconazole	1405	
Hexafluoruron	1875	
Hexazinone	1673	
Hexythiazox	1876	
Ibuprofene	5350	
Infosamide	6727	

Type	Code SANDRE	Paramètre
Micropolluants organiques	1704	Imazalil
Micropolluants organiques	1995	Imazaméthabenz
Micropolluants organiques	1911	Imazaméthabenz méthyl
Micropolluants organiques	2986	Imazamox
Micropolluants organiques	2090	Imazapyr
Micropolluants organiques	2860	Imazaquine
Micropolluants organiques	7510	Imibenconazole
Micropolluants organiques	1877	Imidaclopride
Micropolluants organiques	6971	Imipramine
Micropolluants organiques	1204	Indéno (123c) Pyrène
Micropolluants organiques	6794	Indometacine
Micropolluants organiques	5483	Indoxacarbe
Micropolluants organiques	2741	Iodoacarbe
Micropolluants organiques	2025	Iodophénophos
Micropolluants organiques	2563	Iodosulfuron
Micropolluants organiques	1205	Ioxynil
Micropolluants organiques	2871	Ioxynil methyl ester
Micropolluants organiques	1942	Ioxynil octanate
Micropolluants organiques	7508	Ipoconazole
Micropolluants organiques	5777	Iprobenfos
Micropolluants organiques	1206	Iprodione
Micropolluants organiques	2951	Iprovalicarbe
Micropolluants organiques	6535	Irbesartan
Micropolluants organiques	1935	Irgarol
Micropolluants organiques	1976	Isafos
Micropolluants organiques	1836	Isobutylbenzène
Micropolluants organiques	1207	Isodrine
Micropolluants organiques	1829	Isofentophos
Micropolluants organiques	5781	Isopropcarb
Micropolluants organiques	1633	Isopropylbenzène
Micropolluants organiques	2681	Isopropyltoluène o
Micropolluants organiques	1856	Isopropyltoluène p
Micropolluants organiques	1208	Isoproturon
Micropolluants organiques	6643	Isoquinoline
Micropolluants organiques	2722	Isothiocyanate de méthyle
Micropolluants organiques	1672	Isoxaben
Micropolluants organiques	2807	Isoxadifen-éthyle
Micropolluants organiques	1945	Isoxafutol
Micropolluants organiques	5784	Isoxathion
Micropolluants organiques	7505	Karbutilate
Micropolluants organiques	5353	Ke topofene
Micropolluants organiques	7669	Ke torolac
Micropolluants organiques	1950	Kresoxim méthyl
Micropolluants organiques	1094	Lambda Cyhalothrine
Micropolluants organiques	1406	Lénacile
Micropolluants organiques	6770	Levonorgestrel
Micropolluants organiques	6570	Lincomycine
Micropolluants organiques	1209	Linuron
Micropolluants organiques	5374	Lorazepam
Micropolluants organiques	2026	Luféuron
Micropolluants organiques	1210	Malathion
Micropolluants organiques	5787	Malathion-o-analog
Micropolluants organiques	7327	Malaté de Timolol
Micropolluants organiques	1211	Mancozébe
Micropolluants organiques	6399	Mandipropamid
Micropolluants organiques	1705	Mandébe
Micropolluants organiques	6700	Marbofoxacine
Micropolluants organiques	2745	MCPA-1-butyl ester
Micropolluants organiques	2746	MCPA-2-ethylhexyl ester
Micropolluants organiques	2747	MCPA-butoxyethyl ester
Micropolluants organiques	2748	MCPA-ethyl-ester
Micropolluants organiques	2749	MCPA-methyl-ester
Micropolluants organiques	5789	Mecarbam
Micropolluants organiques	1214	Mécoprop
Micropolluants organiques	2870	Mécoprop n isobutyl ester
Micropolluants organiques	2750	Mécoprop-1-octyl ester
Micropolluants organiques	2751	Mécoprop-2, 4,4'-trimethylphenyl ester
Micropolluants organiques	2752	Mécoprop-2-butoxyethyl ester
Micropolluants organiques	2753	Mécoprop-2-ethylhexyl ester
Micropolluants organiques	2754	Mécoprop-2-octyl ester
Micropolluants organiques	2755	Mécoprop-méthyl ester
Micropolluants organiques	1968	Méfenacet
Micropolluants organiques	2930	Méfemipyrid diethyl
Micropolluants organiques	2568	Mefluidide
Micropolluants organiques	2987	Méfonoxam
Micropolluants organiques	5533	Mepanipyrim
Micropolluants organiques	5791	Mephosfolan
Micropolluants organiques	1969	Mépiquat
Micropolluants organiques	2089	Mépiquat chlorure
Micropolluants organiques	6521	Mepivacaïne
Micropolluants organiques	1878	Mépronil
Micropolluants organiques	1510	Mercaptodiméthyl sulfoxyde
Micropolluants organiques	1804	Mercaptodiméthyl sulfonyde
Micropolluants organiques	2578	Mesotetone
Micropolluants organiques	6579	Meta ,Para-Cresol
Micropolluants organiques	1706	Métalaxyl
Micropolluants organiques	1796	Métaldéhyde
Micropolluants organiques	1215	Métramitrone
Micropolluants organiques	1670	Méta zachlore
Micropolluants organiques	1879	Metonazole
Micropolluants organiques	1216	Méthabenzthiazuron
Micropolluants organiques	5792	Méthacritios
Micropolluants organiques	1671	Méthamidophos
Micropolluants organiques	1217	Méthidathion
Micropolluants organiques	1218	Méthony
Micropolluants organiques	6793	Méthotrexate
Micropolluants organiques	1511	Méthoxychlore
Micropolluants organiques	1619	Méthyl-2-Fluoranthène
Micropolluants organiques	1618	Méthyl-2-Naphthalène
Micropolluants organiques	2067	Metiram
Micropolluants organiques	1515	Métiobromuron
Micropolluants organiques	1221	Métiolachlore
Micropolluants organiques	5796	Métilcarb
Micropolluants organiques	5362	Metoprolol
Micropolluants organiques	1912	Métosulame
Micropolluants organiques	1222	Métoxuron
Micropolluants organiques	5654	Metrafenone
Micropolluants organiques	1225	Méribuzine
Micropolluants organiques	1797	Metsulfuron méthyl
Micropolluants organiques	1226	Mévinphos
Micropolluants organiques	7143	Mexacarbate
Micropolluants organiques	1707	Molinate
Micropolluants organiques	2542	Monobutyl/étain cation

Type	Code SANDRE	Paramètre
Micropolluants organiques	1243	PCB 118
Micropolluants organiques	5434	PCB 123
Micropolluants organiques	2943	PCB 125
Micropolluants organiques	1089	PCB 126
Micropolluants organiques	1884	PCB 128
Micropolluants organiques	1244	PCB 138
Micropolluants organiques	1885	PCB 149
Micropolluants organiques	1245	PCB 153
Micropolluants organiques	2032	PCB 156
Micropolluants organiques	5435	PCB 157
Micropolluants organiques	5436	PCB 167
Micropolluants organiques	1090	PCB 169
Micropolluants organiques	1626	PCB 170
Micropolluants organiques	1246	PCB 180
Micropolluants organiques	5437	PCB 189
Micropolluants organiques	1625	PCB 194
Micropolluants organiques	1624	PCB 209
Micropolluants organiques	1239	PCB 28
Micropolluants organiques	1886	PCB 31
Micropolluants organiques	1240	PCB 35
Micropolluants organiques	2031	PCB 37
Micropolluants organiques	1628	PCB 44
Micropolluants organiques	1241	PCB 52
Micropolluants organiques	2048	PCB 54
Micropolluants organiques	5803	PCB 66
Micropolluants organiques	1091	PCB 77
Micropolluants organiques	5432	PCB 81
Pentachlorobenzène	1762	Pentachlorophénol
Pencycuron	1887	Pentahydropyridine
Perdiméthaline	1234	Pentoxyfylline
Penoxsulam	6394	Perchlorate
Perfluorooctanesulfonamide (PFOSA)	1888	Perfluorooctane sulfonamide (PFOSA)
Permethrine	1235	Permethrine
Penitriphosphos	7509	Phenanthrene
Phenozone	6219	Phénazone
Phenmédiophane	6548	Phenmédiophane
Phenol, 4-(3-methylbutyl)-	1523	Phenol, 4-(3-methylbutyl)-
Phenthuate	1499	Phenthuate
Phénytoïne	1524	Phénytoïne
Phorate	5420	Phorate
Phosalone	1236	Phosalone
Phosmet	1971	Phosmet
Phosphamidon	5813	Phosphamidon
Phoxime	1238	Phoxime
Piclorame	1665	Piclorame
Picolinaten	1237	Picolinaten
Picosistrobine	2669	Picosistrobine
Piperonil butoxide	1709	Piperonil butoxide
Piperophos	5819	Piperophos
Primicarbe	1528	Primicarbe
Primicarbe Desmethyl	5531	Primicarbe Desmethyl
Micropolluants organiques	1880	Monocrotophos
Micropolluants organiques	1227	Monolinuron
Micropolluants organiques	7496	Monooctylétain cation
Micropolluants organiques	7497	Muronur
Micropolluants organiques	1228	Morphine
Micropolluants organiques	6671	Morpholine
Micropolluants organiques	7475	MTBE
Micropolluants organiques	1512	Musc xylène
Micropolluants organiques	6342	Myclobutanil
Micropolluants organiques	1881	Nadolol
Micropolluants organiques	6443	Naled
Micropolluants organiques	1516	Naphtalene
Micropolluants organiques	1517	Naphitol-1
Micropolluants organiques	1518	Napropamide
Micropolluants organiques	1519	Naproxene
Micropolluants organiques	5351	Naptalame
Micropolluants organiques	1937	Néburon
Micropolluants organiques	1520	Nicosulfuron
Micropolluants organiques	1882	Nicoine
Micropolluants organiques	5657	Nitrobenzène
Micropolluants organiques	2614	Nitroxacine
Micropolluants organiques	1229	Nitrofène
Micropolluants organiques	1637	Nitrophénol-2
Micropolluants organiques	1957	Nonylphénols
Micropolluants organiques	5400	Norethindrone
Micropolluants organiques	6761	Norfloxacine
Micropolluants organiques	6772	Norfloxétine
Micropolluants organiques	1669	Norfurazon
Micropolluants organiques	2737	Norfurazon desméthyl
Micropolluants organiques	1883	Nuamisol
Octabromodiphénylylether	2609	Ocetylphénols
Octylphénols	2904	O-Demethyltriamadol
Ofoxacine	6767	Ofoxacine
Ofurace	6533	Oxadiazol
Ométhoate	2027	Oxadixyl
Oyzalin	1230	Oxamyl
Oxazofuron	1668	Oxadiargyl
Oxazepam	5333	Oxazepam
Oxycodone	1667	Oxidiazon
Oxyfluorène	1866	Oxidixyl
Oxytetracycline	1850	Oxamyl
Oxytetracycline	5510	Oxazofuron
Oxytetracycline	6532	Oxazepam
p-(n-octyl)phénol	1920	Oxytetracycline
Pacobutrazole	2545	Oxytetracycline
Paraxoxon	5806	Oxytetracycline
Paraquat	1522	Oxytetracycline
Paras-sec-butylphénol	2618	Oxytetracycline
Parathion éthyl	1232	Oxytetracycline
Parathion méthyl	1233	Oxytetracycline
PCB 101	1242	Oxytetracycline
PCB 105	1627	Oxytetracycline
PCB 114	5433	Oxytetracycline

Type	Code SANDRE	Paramètre
Micropolluants organiques	5532	Primicarbe Formamido Desmethyl
Micropolluants organiques	7668	Piroxicam
Micropolluants organiques	5821	p-Nitrotoluene
Micropolluants organiques	6734	Prednisolone
Micropolluants organiques	1949	Prétilachlore
Micropolluants organiques	6531	Prilocaine
Micropolluants organiques	6847	Pristinamycine II A
Micropolluants organiques	1253	Prochlorazé
Micropolluants organiques	1664	Procyclidone
Micropolluants organiques	1889	Profénofos
Micropolluants organiques	5402	Progesterone
Micropolluants organiques	1710	Promécarbe
Micropolluants organiques	1711	Prométon
Micropolluants organiques	1254	Prométryne
Micropolluants organiques	1712	Propachlore
Micropolluants organiques	6398	Propamocarb
Micropolluants organiques	1532	Propanil
Micropolluants organiques	6964	Propaphos
Micropolluants organiques	1972	Propaquazop
Micropolluants organiques	1255	Propargite
Micropolluants organiques	1256	Propazine
Micropolluants organiques	5968	Propazine 2-hydroxy
Micropolluants organiques	1533	Propétamphos
Micropolluants organiques	1534	Prophame
Micropolluants organiques	1257	Propiconazole
Micropolluants organiques	2989	Propinèbe
Micropolluants organiques	1535	Propoxur
Micropolluants organiques	5602	Propoxycarbazone-sodium
Micropolluants organiques	5363	Propranolol
Micropolluants organiques	1837	Propylbenzène
Micropolluants organiques	6214	Propylène thiourée
Micropolluants organiques	5421	Propylphénazole
Micropolluants organiques	1414	Propyzamide
Micropolluants organiques	7422	Proquinazid
Micropolluants organiques	1092	Prosulfocarbe
Micropolluants organiques	2534	Prosulfuron
Micropolluants organiques	5603	Prothioconazole
Micropolluants organiques	7442	Proximpham
Micropolluants organiques	5416	Pymétrozine
Micropolluants organiques	6611	Pyraclofos
Micropolluants organiques	2576	Pyraclostrobine
Micropolluants organiques	5509	Pyraflufen-ethyl
Micropolluants organiques	1258	Pyrazophos
Micropolluants organiques	6386	Pyrazosulfuron-ethyl
Micropolluants organiques	6530	Pyrazoxyfen
Micropolluants organiques	1537	Pyréne
Micropolluants organiques	5826	Pyribitucab
Micropolluants organiques	1890	Pyridabène
Micropolluants organiques	5606	Pyridapenthion
Micropolluants organiques	1259	Pyridate
Micropolluants organiques	1663	Pyrifénox
Micropolluants organiques	1432	Pyriméthanal
Micropolluants organiques	1260	Pyrimiphos éthyl
Micropolluants organiques	1261	Pyrimiphos méthyl
Micropolluants organiques	5499	Pyriproxyfène
Micropolluants organiques	7340	Pyrosulam
Micropolluants organiques	1891	Quinalphos
Micropolluants organiques	2087	Quinmerac
Micropolluants organiques	2028	Quinoxysten
Micropolluants organiques	1538	Quintozène
Micropolluants organiques	2069	Quizalofop éthyl
Micropolluants organiques	2070	Ranitidine
Micropolluants organiques	6529	Resmethylrine
Micropolluants organiques	2859	Rimsulfuron
Micropolluants organiques	1892	Roténone
Micropolluants organiques	2929	S Métolachlore
Micropolluants organiques	2974	Salbutamol
Micropolluants organiques	6527	Sébutylazine
Micropolluants organiques	1923	Sébutylazine 2-hydroxy
Micropolluants organiques	6101	Sébutylazine déséthyl
Micropolluants organiques	5981	Sebumeturon
Micropolluants organiques	1292	Séthiopham
Micropolluants organiques	6769	Sertraline
Micropolluants organiques	1808	Séthoxydilime
Micropolluants organiques	1893	Sliduron
Micropolluants organiques	5609	Silitiopham
Micropolluants organiques	1539	Silvex
Micropolluants organiques	1263	Simazine
Micropolluants organiques	1831	Simazine hydroxy
Micropolluants organiques	5477	Simétyne
Micropolluants organiques	5358	Simvasatine
Micropolluants organiques	5424	Sotalol
Micropolluants organiques	5610	Spinosad
Micropolluants organiques	7506	Spirotetramat
Micropolluants organiques	2664	Spiroxamine
Micropolluants organiques	3160	s-Triazin-2-ol, 4-amino-6-(éthylamino)
Micropolluants organiques	1541	Syrène
Micropolluants organiques	1662	Sulcotione
Micropolluants organiques	5356	Sulfamethoxazole
Micropolluants organiques	6575	Sulfagquinolaxine
Micropolluants organiques	6662	Sulfuramid (Ef-O-OSA)
Micropolluants organiques	5507	Sulfométhuron-méthyl
Micropolluants organiques	2085	Sulfosulfuron
Micropolluants organiques	1894	Sulfotep
Micropolluants organiques	5831	Sulprofos
Micropolluants organiques	1193	Taiflulinate
Micropolluants organiques	1694	Tébuconazole
Micropolluants organiques	1895	Tébufenozide
Micropolluants organiques	1896	Tébutenpyrad
Micropolluants organiques	7511	Tébupirimfos
Micropolluants organiques	1661	Tébutame
Micropolluants organiques	1542	Tébuthiuron
Micropolluants organiques	5413	Tecnazène
Micropolluants organiques	1897	Teflubenzuron
Micropolluants organiques	1953	Téfluthrine
Micropolluants organiques	7086	Tembotrone
Micropolluants organiques	1898	Téméphos
Micropolluants organiques	1659	Terbacile
Micropolluants organiques	5835	Terbucarb
Micropolluants organiques	1286	Terbuméton
Micropolluants organiques	1267	Terbuphos
Micropolluants organiques	6963	Terbutaline
Micropolluants organiques	1288	Terbutylazine
Micropolluants organiques	2045	Terbutylazine déséthyl

Type	Code SANDRE	Paramètre
Micropolluants organiques	1954	Terbutylazine hydroxy
Micropolluants organiques	1269	Terbutryne
Micropolluants organiques	5384	Testostérone
Micropolluants organiques	1936	Tétrabutylétain
Micropolluants organiques	1270	Tétrachloréthane-1,1,1,2
Micropolluants organiques	1271	Tétrachloréthane-1,1,2,2
Micropolluants organiques	1272	Tétrachloréthylène
Micropolluants organiques	2010	Tétrachlorobenzène-1,2,3,4
Micropolluants organiques	2536	Tétrachlorobenzène-1,2,3,5
Micropolluants organiques	1631	Tétrachlorobenzène-1,2,4,5
Micropolluants organiques	1273	Tétrachlorophénol-2,3,4,5
Micropolluants organiques	1274	Tétrachlorophénol-2,3,4,6
Micropolluants organiques	1275	Tétrachlorophénol-2,3,5,6
Micropolluants organiques	1276	Tétrachlorure de C
Micropolluants organiques	1277	Tétrachlorowiphos
Micropolluants organiques	1660	Tétraronazole
Micropolluants organiques	6750	Tetracycline
Micropolluants organiques	1900	Tétrafidfon
Micropolluants organiques	5249	Tétraphénylétain
Micropolluants organiques	5837	Terasul
Micropolluants organiques	1713	Thiatendazole
Micropolluants organiques	5671	Thiacloprid
Micropolluants organiques	1940	Thiafluanide
Micropolluants organiques	6390	Thiamethoxam
Micropolluants organiques	1714	Thiazasulfuron
Micropolluants organiques	5934	Thidiazuron
Micropolluants organiques	1913	Thifensulfuron méthyl
Micropolluants organiques	7512	Thiocyclam hydrogén oxalate
Micropolluants organiques	1093	Thiodicarbe
Micropolluants organiques	1715	Thiofanox
Micropolluants organiques	5476	Thiofanox sulfone
Micropolluants organiques	5475	Thiofanox sulfoxyde
Micropolluants organiques	2071	Thiométon
Micropolluants organiques	5838	Thiomazin
Micropolluants organiques	7514	Thiophanate-ethyl
Micropolluants organiques	1717	Thiophanate-méthyl
Micropolluants organiques	1718	Thirame
Micropolluants organiques	6524	Ticlopidine
Micropolluants organiques	5922	Tiocarbazil
Micropolluants organiques	5675	Toclotos-méthyl
Micropolluants organiques	1278	Toluene
Micropolluants organiques	1719	Tolylfluanide
Micropolluants organiques	1658	Traométhrine
Micropolluants organiques	6720	Tramadol
Micropolluants organiques	1544	Tradiméton
Micropolluants organiques	1280	Triadiménil
Micropolluants organiques	1281	Trillate
Micropolluants organiques	1914	Trisulfuron
Micropolluants organiques	1901	Triazamate
Micropolluants organiques	1657	Triazophos
Micropolluants organiques	2990	Traz Oxide
Micropolluants organiques	2064	Tribenuron-Méthyle
Micropolluants organiques	5840	Tributyl phosphorotrioïte
Micropolluants organiques	2879	Tributylétain cation
Micropolluants organiques	1847	Tributylphosphate
Micropolluants organiques	1288	Trichlopyr
Micropolluants organiques	1284	Trichloréthane-1,1,1
Micropolluants organiques	1285	Trichloréthane-1,1,2
Micropolluants organiques	1286	Trichloréthylène
Micropolluants organiques	1287	Trichloroaniline-2,3,4
Micropolluants organiques	2734	Trichloroaniline-2,3,5
Micropolluants organiques	7017	Trichloroaniline-2,4,5
Micropolluants organiques	2732	Trichloroaniline-2,4,6
Micropolluants organiques	1595	Trichlorobenzène-1,2,3
Micropolluants organiques	1630	Trichlorobenzène-1,2,4
Micropolluants organiques	1283	Trichlorofluorométhane
Micropolluants organiques	1629	Trichlorofluorométhane
Micropolluants organiques	1195	Trichlorophénol-2,3,4
Micropolluants organiques	1644	Trichlorophénol-2,3,5
Micropolluants organiques	1643	Trichloropropane-1,2,3
Micropolluants organiques	1642	Trichlorotrifluoroéthane-1,1,2
Micropolluants organiques	1548	Trichlorophénol-2,4,5
Micropolluants organiques	1549	Trichlorophénol-2,4,6
Micropolluants organiques	1723	Trichlorophénol-3,4,5
Micropolluants organiques	1854	Trichlorotrifluoroéthane-1,1,2
Micropolluants organiques	1196	Tricyclohexylétain cation
Micropolluants organiques	2888	Tricyclohexylétain cation
Micropolluants organiques	1811	Tridémorphe
Micropolluants organiques	5842	Triétazine
Micropolluants organiques	6102	Triétazine 2-hydroxy
Micropolluants organiques	5971	Triétazine désethyl
Micropolluants organiques	2678	Trifoxystrobine
Micropolluants organiques	1902	Triflumuron
Micropolluants organiques	1289	Trifluraline
Micropolluants organiques	2991	Triflusulfuron-méthyl
Micropolluants organiques	1802	Trifoline
Micropolluants organiques	5357	Triméthoprime
Micropolluants organiques	1857	Triméthylbenzène-1,2,3
Micropolluants organiques	1609	Triméthylbenzène-1,2,4
Micropolluants organiques	1509	Triméthylbenzène-1,3,5
Micropolluants organiques	2096	Trinexapac-éthyl
Micropolluants organiques	2886	Troctylétain cation
Micropolluants organiques	6372	Triphenylétain cation
Micropolluants organiques	2992	Triticonazole
Micropolluants organiques	7482	Uniconazole
Micropolluants organiques	1290	Varmidothion
Micropolluants organiques	1291	Vinclozoline
Micropolluants organiques	1293	Xyliène-méta
Micropolluants organiques	1292	Xyliène-ortho
Micropolluants organiques	1294	Xyliène-para
Micropolluants organiques	2925	Xyliènes (m+p)
Micropolluants organiques	1721	Zibébe
Micropolluants organiques	5376	Zolidém
Micropolluants organiques	2888	Zoxamide

Annexe 2

Liste des micropolluants analysés sur sédiments

Type	Code SANDRE	Paramètre
Micropolluants métalliques	1082	Benzo (a) Anthracène
Micropolluants métalliques	1115	Benzo (a) Pyrène
Micropolluants métalliques	1116	Benzo (b) Fluoranthène
Micropolluants métalliques	1118	Benzo (ghi) Pérylène
Micropolluants métalliques	1117	Benzo (k) Fluoranthène
Micropolluants métalliques	1119	Bifénox
Micropolluants métalliques	1584	Biphényle
Micropolluants métalliques	1122	Bromoforme
Micropolluants métalliques	1125	Bromoxynil
Micropolluants métalliques	1941	Bromoxynil octanoate
Micropolluants métalliques	1464	Chlortenophosphos
Micropolluants métalliques	1134	Chlorméphos
Micropolluants métalliques	1955	Chloroalcanes C10-C13
Micropolluants métalliques	1593	Chloroaniline-2
Micropolluants métalliques	1592	Chloroaniline-3
Micropolluants métalliques	1591	Chloroaniline-4
Micropolluants métalliques	1467	Chlorobenzène
Micropolluants métalliques	1612	Chlorodinitrobenzène-1,2,4
Micropolluants métalliques	1135	Chloroforme (Trichlorométhane)
Micropolluants métalliques	1635	Chlorométhylphénol-2,5
Micropolluants métalliques	2759	Chlorométhylphénol-2,6
Micropolluants métalliques	1636	Chlorométhylphénol-4,3
Micropolluants métalliques	1594	Chloronitroaniline-4,2
Micropolluants métalliques	1469	Chloronitrobenzène-1,2
Micropolluants métalliques	1468	Chloronitrobenzène-1,3
Micropolluants métalliques	1470	Chloronitrobenzène-1,4
Micropolluants métalliques	1471	Chlorophénol-2
Micropolluants métalliques	1651	Chlorophénol-3
Micropolluants métalliques	1650	Chlorophénol-4
Micropolluants métalliques	2611	Chloroprène
Micropolluants métalliques	2065	Chloropropène-3
Micropolluants métalliques	1602	Chlorotoluène-2
Micropolluants organiques	1601	Chlorotoluène-3
Micropolluants organiques	1474	Chlorophénol-4
Micropolluants organiques	1600	Chloropropane
Micropolluants organiques	1083	Chlorypyrophos éthyl
Micropolluants organiques	1540	Chlorypyrophos méthyl
Micropolluants organiques	1476	Chysène
Micropolluants organiques	2017	Clomazone
Micropolluants organiques	1639	Crésol-méta
Micropolluants organiques	1640	Crésol-ortho
Micropolluants organiques	1638	Crésol-para
Micropolluants organiques	1140	Cyperméthrine
Micropolluants organiques	1680	Cyproconazole
Micropolluants organiques	1359	Cyprodinil
Micropolluants organiques	1143	DDD-o,p'
Micropolluants organiques	1144	DDE-p,p'
Micropolluants organiques	1145	DDE-o,p'
Micropolluants organiques	1146	DDE-p,p'
Micropolluants organiques	1147	DTT-o,p'
Micropolluants organiques	1148	DTT-p,p'
Micropolluants organiques	6616	DEHP
Micropolluants organiques	1149	Deltaméthine
Micropolluants organiques	1157	Diazinon
Micropolluants organiques	1621	Dibenzo (ah) Anthracène
Micropolluants organiques	1158	Dibromochlorméthane
Micropolluants organiques	1498	Dibromoéthane-1,2
Micropolluants organiques	1607	Benzidine
Type		
Aluminium		
Antimoine		
Argent		
Arsenic		
Baryum		
Beryllium		
Bore		
Cadmium		
Chrome		
Cobalt		
Cuivre		
Etain		
Fer		
Manganèse		
Mercurie		
Molybdène		
Nickel		
Plomb		
Séléniium		
Tellure		
Thallium		
Titane		
Uranium		
Vanadium		
Zinc		
4-n-nonylphénol		
4-nonylphénols ramifiés		
4-tert-butylphénol		
4-tert-octylphénol		
Acéaphitène		
Acéaphylène		
Acéochlore		
Acide perfluoroctanesulfonique (PFOS)		
Acilonien		
Aldrine		
Alphanéthine		
Anthracène		
Aziphos éthyl		
Azoxystrobine		
BDE 196		
BDE 197		
BDE 198		
BDE 199		
BDE 203		
BDE 204		
BDE 205		
BDE 100		
BDE 138		
BDE 153		
BDE 154		
BDE 183		
BDE 209		
BDE 228		
BDE 47		
BDE 77		
BDE 99		
Benzène		
Benzidine		

Type	Code SANDRE	Paramètre
Micropolluants organiques	2547	Fluoroxypyr-mephyt
Micropolluants organiques	1194	Flusilazole
Micropolluants organiques	1200	HCH alpha
Micropolluants organiques	1201	HCH beta
Micropolluants organiques	1202	HCH delta
Micropolluants organiques	2046	HCH epsilon
Micropolluants organiques	1203	HCH gamma
Micropolluants organiques	1197	Heptachlore
Micropolluants organiques	1748	Heptachlore époxyde cis
Micropolluants organiques	1749	Heptachlore époxyde trans
Micropolluants organiques	1199	Hexachlorobenzène
Micropolluants organiques	1652	Hexachlorobutadiène
Micropolluants organiques	1656	Hexachloroéthane
Micropolluants organiques	1405	Hexaconazole
Micropolluants organiques	1204	Indénol (123c) Pyrène
Micropolluants organiques	1206	Iprodione
Micropolluants organiques	1935	Igarol
Micropolluants organiques	1207	Isoiodine
Micropolluants organiques	1633	Isopropylbenzène
Micropolluants organiques	1950	Kresoxim méthyl
Micropolluants organiques	1094	Lambda Cyhalothrine
Micropolluants organiques	1209	Linuron
Micropolluants organiques	1619	Méthyl-2-Fluorathène
Micropolluants organiques	1618	Méthyl-2-Naphthalène
Micropolluants organiques	2542	Monobutylétain cation
Micropolluants organiques	7496	Monooctyletaiin cation
Micropolluants organiques	7497	Monophénylétain cation
Micropolluants organiques	1517	Naphthalène
Micropolluants organiques	1519	Napropamide
Micropolluants organiques	1637	Nitrophénol-2
Micropolluants organiques	1957	Nonylphénols
Micropolluants organiques	1669	Norfurazone
Micropolluants organiques	1667	Oxadiazon
Micropolluants organiques	1920	p-(n-octyl)phénol
Micropolluants organiques	1232	Parathion éthyl
Micropolluants organiques	1242	PCB 101
Micropolluants organiques	1627	PCB 105
Micropolluants organiques	5433	PCB 114
Micropolluants organiques	1243	PCB 118
Micropolluants organiques	5434	PCB 123
Micropolluants organiques	1089	PCB 126
Micropolluants organiques	1244	PCB 138
Micropolluants organiques	1245	PCB 153
Micropolluants organiques	2032	PCB 156
Micropolluants organiques	5435	PCB 157
Micropolluants organiques	5436	PCB 167
Micropolluants organiques	1090	PCB 169
Micropolluants organiques	1624	PCB 209
Micropolluants organiques	1239	PCB 28
Micropolluants organiques	1240	PCB 35
Micropolluants organiques	1628	PCB 44
Micropolluants organiques	1241	PCB 52
Micropolluants organiques	1091	PCB 77

Code SANDRE	Paramètre	Type
5432	PCB 81	Micropolluants organiques
1234	Pendiméthaine	Micropolluants organiques
1888	Pentachlorobenzène	Micropolluants organiques
1235	Pentachlorophénol	Micropolluants organiques
1524	Phénanthrène	Micropolluants organiques
1665	Phoxime	Micropolluants organiques
1664	Procymidone	Micropolluants organiques
1414	Propyzamide	Micropolluants organiques
1537	Pyrène	Micropolluants organiques
2028	Quinoxifen	Micropolluants organiques
1662	Sulcotionone	Micropolluants organiques
1694	Tébuconazole	Micropolluants organiques
1661	Tebutame	Micropolluants organiques
1268	Terbutylazine	Micropolluants organiques
1269	Terbutryne	Micropolluants organiques
1986	Tetrabutylétain	Micropolluants organiques
1270	Tétrachlorobenzène-1,1,1,2	Micropolluants organiques
1271	Tétrachloroéthane-1,1,2,2	Micropolluants organiques
1272	Tétrachlorothylène	Micropolluants organiques
2010	Tétrachlorobenzène-1,2,3,4	Micropolluants organiques
2536	Tétrachlorobenzène-1,2,3,5	Micropolluants organiques
1681	Tétrachlorobenzène-1,2,4,5	Micropolluants organiques
1273	Tétrachlorophénol-2,3,4,5	Micropolluants organiques
1274	Tétrachlorophénol-2,3,4,6	Micropolluants organiques
1275	Tétrachlorophénol-2,3,5,6	Micropolluants organiques
1276	Tétrachlorure de C	Micropolluants organiques
1660	Tétraconazole	Micropolluants organiques
1278	Tolène	Micropolluants organiques
6506	Trichlorotrifluoroéthane	Micropolluants organiques
2879	Tributyletian cation	Micropolluants organiques
1847	Tributylphosphate	Micropolluants organiques
1288	Trichlopyr	Micropolluants organiques
1284	Trichloréthane-1,1,1	Micropolluants organiques
1285	Trichloréthane-1,1,2	Micropolluants organiques
1286	Trichloréthylène	Micropolluants organiques
2734	Trichloroaniline-2,3,4	Micropolluants organiques
7017	Trichloroaniline-2,3,5	Micropolluants organiques
2732	Trichloroaniline-2,4,5	Micropolluants organiques
1595	Trichloroaniline-2,4,6	Micropolluants organiques
1630	Trichlorobenzène-1,2,3	Micropolluants organiques
1283	Trichlorobenzène-1,2,4	Micropolluants organiques
1629	Trichlorobenzène-1,3,5	Micropolluants organiques
1195	Trichlorofluorométhane	Micropolluants organiques
1644	Trichlorophénol-2,3,4	Micropolluants organiques
1643	Trichlorophénol-2,3,5	Micropolluants organiques
1642	Trichlorophénol-2,3,6	Micropolluants organiques
1548	Trichlorophénol-2,4,5	Micropolluants organiques
1549	Trichlorophénol-2,4,6	Micropolluants organiques
1723	Trichlorophénol-3,4,5	Micropolluants organiques
2885	Tricyclohexyletian cation	Micropolluants organiques
1289	Trifluraline	Micropolluants organiques
2736	Trinitrotoluène	Micropolluants organiques
2886	Triocytetian cation	Micropolluants organiques
6372	Triphenyletian cation	Micropolluants organiques
1293	Xyliène-méta	Micropolluants organiques
1292	Xyliène-ortho	Micropolluants organiques
1294	Xyliène-para	Micropolluants organiques

Annexe 3

Comptes rendus des campagnes de prélèvements physico-chimiques et phytoplanctoniques

Relevé phytoplanctonique en plan d'eau

DONNEES GENERALES PLAN D'EAU - STATION

v.3.3.1
Septembre 2009

Plan d'eau :	Retenue du Sautet	Date :	16/04/2015
Nom station :	Point profond	Code station :	W22-4003
Organisme / opérateur :	GREBE / E. Bourgeot - A. Olivette	Réf. dossier :	AERMC PE

LOCALISATION PLAN D'EAU

Commune :	Corps (38)		
Plan d'eau mariant :	oui	Superficie du bassin versant :	1000 km ²
HER :	5 – Jura - Préalpes du nord	Superficie du plan d'eau :	3,17 km ²
Profondeur maximale :	115 m	Profondeur moyenne :	m

The map shows the location of Lake Sautet (Lac du Sautet) in Corps, Isère, France. It indicates the 'Point de prélèvement' (sampling point) on the northern shore. Two photographs are shown: 'Photo 1' looking upstream towards the dam, and 'Photo 2' looking downstream towards the outlet. A north arrow is present in the top right corner of the map.

Carte : (extrait IGN 1/25 000 ème)

LOCALISATION STATION

Coordonnées du point :	relevées sur :	GPS		
Lambert 93 (système français) :	(en m)	X	Y	Altitude
		930457	6417252	765
WGS 84 (système international) :	données GPS (en dms)	N		Altitude (m)
Profondeur :	33	m		

Photos du site : (indiquer l'angle de prise de vue sur la carte)

The photographs show the lake's surface and the surrounding mountainous terrain. Photo 1 captures the dam and the lake's inlet, while Photo 2 shows a closer view of the lake's edge and the dam structure.

Remarques et observations :

Profondeur = Profondeur maximale mesurée le jour du prélèvement au niveau du point de mesure.

Photo 1: Vue vers l'amont depuis le point de prélèvement.
Photo 2: Vue vers l'ouvrage depuis le point de prélèvement.

Relevé phytoplanctonique en plan d'eau

v.3.3.2
juin 2012

DONNEES GENERALES CAMPAGNE

Plan d'eau :	Retenue du Sautet	Date :	16/04/2015
Station ou n° d'échantillon :	Point profond	Code lac :	W22-4003
Organisme / opérateur :	GREBE/ E. Bourgeot - A. Olivetto	Réf. dossier :	AERMC PE

STATION					
Coordonnées de la station	relevées sur :	GPS			
Lambert 93 (système français)	(en m)	X 930457	Y 6417252	Altitude (m) :	765,0
WGS 84 (système international)	données GPS (en dms)	N		Altitude (m) :	
Profondeur (m) :	33				
Conditions d'observation :	Intensité du vent :	fort			
	météo :	temps humide			
	Surface de l'eau :	très agitée			
	Hauteur des vagues :	0,3			m
	Bloom algal :	non			
Marnage :	oui	niveau des eaux par rapport à la végétation de ceinture (pour les plans d'eau marnant) :	23	m	
Remarques :					

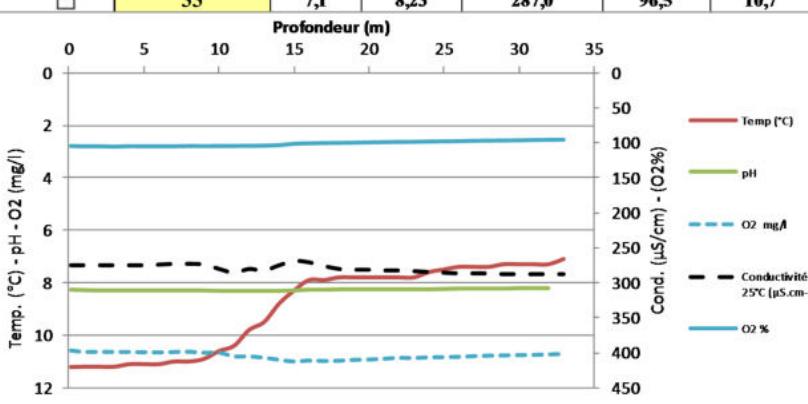
PRELEVEMENTS			
Heure début de relevé :	11:00	Heure de fin de relevé :	14:00
Prélèvements réalisés :	<input checked="" type="checkbox"/> phytoplancton <input checked="" type="checkbox"/> chlorophylle <input checked="" type="checkbox"/> eau <input type="checkbox"/> sédiment <input type="checkbox"/> macrophytes <input type="checkbox"/> oligochètes <input type="checkbox"/> autres, préciser :	Matériel employé : <input type="checkbox"/> bouteille intégratrice <input checked="" type="checkbox"/> bouteille Van Dorn <input type="checkbox"/> pompe	
		Volume filtré pour la chlorophylle (ml) :	1000
Remarques, observations :	Dépôt des échantillons d'eau à Carso Lyon à 16:45. Prélèvement de fond réalisé à 32 m. Prélèvements phytoplancton/chlorophylle/macropoluants/micropoluants réalisés à la bouteille verticale type Van Dorn. Prélèvement de 0 à 1,5 m tous les 0,5 m pour la zone euphotique. Température de l'air : 12,3°C - Pression atmosphérique : 945 hpa.		

Relevé phytoplanctonique en plan d'eau
DONNEES PHYSICO-CHIMIQUES

v.3.3.2
juin 2012

Plan d'eau :	0	Date :	16/04/2015
Station ou n° d'échantillon :	0	Code lac :	W22-4003
Organisme / opérateur :	0	Réf. dossier :	AERMC PE

TRANSPARENCE														
Secchi en m :	0,6	Zone euphotique (2,5 x Secchi) en m :	1,5											
PROFIL VERTICAL														
Moyen utilisé :	mesures in-situ à chaque prof.													
Echantillon phytoplancton ?	Prof (m)	Temp (°C)	pH	Conductivité à 25°C ($\mu\text{S.cm}^{-1}$)	O ₂ %	O ₂ mg/l	Chlorophylle µg/l	Heure						
<input checked="" type="checkbox"/> Intégré de 0 à ..														
	1,5													
<input type="checkbox"/>	0,1	11,2	8,26	275,0	104,8	10,6								
<input type="checkbox"/>	1	11,2	8,27	275,0	105,3	10,6								
<input type="checkbox"/>	2	11,2	8,28	275,0	105,2	10,6								
<input type="checkbox"/>	3	11,2	8,29	275,0	105,7	10,6								
<input type="checkbox"/>	4	11,1	8,29	275,0	105,1	10,6								
<input type="checkbox"/>	5	11,1	8,29	275,0	105,2	10,6								
<input type="checkbox"/>	6	11,1	8,29	274,0	105,3	10,6								
<input type="checkbox"/>	7	11,0	8,29	273,0	105,2	10,6								
<input type="checkbox"/>	8	11,0	8,29	273,0	104,8	10,6								
<input type="checkbox"/>	9	10,9	8,29	274,0	104,9	10,7								
<input type="checkbox"/>	10	10,6	8,29	280,0	104,8	10,7								
<input type="checkbox"/>	11	10,4	8,30	285,0	104,7	10,8								
<input type="checkbox"/>	12	9,8	8,30	280,0	104,6	10,8								
<input type="checkbox"/>	13	9,5	8,30	282,0	104,4	10,9								
<input type="checkbox"/>	14	8,8	8,30	275,0	103,7	10,9								
<input type="checkbox"/>	15	8,3	8,30	269,0	101,9	11,0								
<input type="checkbox"/>	16	7,9	8,29	271,0	101,3	11,0								
<input type="checkbox"/>	17	7,9	8,27	276,0	100,9	11,0								
<input type="checkbox"/>	18	7,8	8,27	280,0	100,7	11,0								
<input type="checkbox"/>	19	7,8	8,26	281,0	100,4	10,9								
<input type="checkbox"/>	20	7,8	8,26	281,0	100,0	10,9								
<input type="checkbox"/>	21	7,8	8,26	282,0	99,7	10,9								
<input type="checkbox"/>	22	7,8	8,26	282,0	99,4	10,9								
<input type="checkbox"/>	23	7,8	8,26	283,0	99,3	10,9								
<input type="checkbox"/>	24	7,6	8,26	284,0	98,9	10,8								
<input type="checkbox"/>	25	7,5	8,26	285,0	98,6	10,8								
<input type="checkbox"/>	26	7,4	8,25	286,0	98,4	10,8								
<input type="checkbox"/>	27	7,4	8,24	286,0	97,9	10,8								
<input type="checkbox"/>	28	7,4	8,24	286,0	97,7	10,8								
<input type="checkbox"/>	29	7,3	8,24	287,0	97,5	10,8								
<input type="checkbox"/>	30	7,3	8,24	287,0	97,3	10,8								
<input type="checkbox"/>	31	7,3	8,23	287,0	96,9	10,7								
<input type="checkbox"/>	32	7,3	8,23	287,0	96,7	10,7								
<input type="checkbox"/>	33	7,1	8,23	287,0	96,5	10,7								

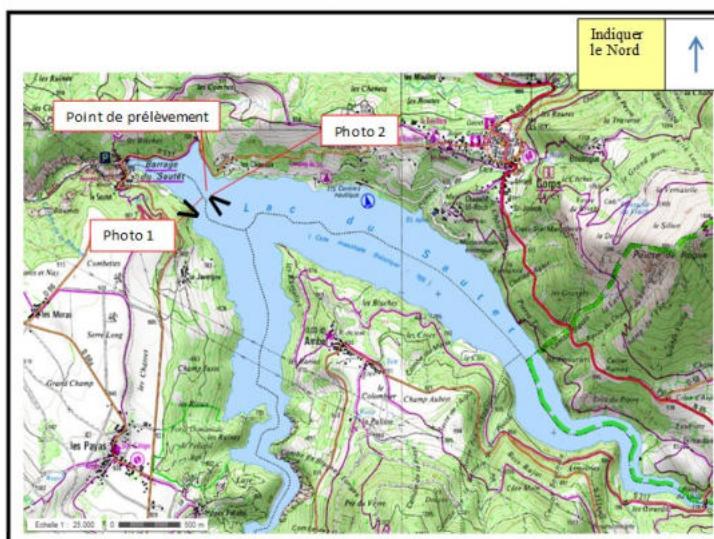


Relevé phytoplanctonique en plan d'eau

DONNEES GENERALES PLAN D'EAU - STATION

v.3.3.1
Septembre 2009

Plan d'eau :	Retenue du Sautet	Date :	27/05/2015
Nom station :	Point profond	Code station :	W22-4003
Organisme / opérateur :	GREBE / E. Michaut-S. Pouchon	Réf. dossier :	AERMC PE

LOCALISATION PLAN D'EAU				
Carte : (extrait IGN 1/25 000 ème)	Commune :	Corps (38)		
	Plan d'eau marrant :	oui	Superficie du bassin versant :	1000 km ²
	HER :	5 – Jura - Préalpes du nord	Superficie du plan d'eau :	3,17 km ²
	Profondeur maximale théorique :	115 m	Profondeur moyenne :	m
 <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; float: right;"> Indiquer le Nord  </div>				

LOCALISATION STATION				
Coordonnées du point : Lambert 93 (système français) : WGS 84 (système international) :	relevées sur:	GPS		
	(en m)	X	Y	Altitude
		930567	6417115	788
Profondeur : Photos du site : (indiquer l'angle de prise de vue sur la carte)	données GPS (en dms)	N	Altitude (m)	
	41,2 m			
				
Remarques et observations :	Profondeur = Profondeur maximale mesurée le jour du prélèvement au niveau du point de mesure.			

Relevé phytoplanctonique en plan d'eau

v.3.3.2

DONNEES GENERALES CAMPAGNE

juin 2012

Plan d'eau :	Retenue du Sautet	Date :	27/05/2015
Station ou n° d'échantillon :	Point profond	Code lac :	W22-4003
Organisme / opérateur :	GREBE/ E. Michaut- S. Ponchon	Réf. dossier :	AERMC PE

STATION					
Coordonnées de la station	relevées sur :	GPS			
Lambert 93 (système français)	(en m)	X 930567	Y 6417115	Altitude (m) :	738,0
WGS 84 (système international)	données GPS (en dms)	N		Altitude (m) :	
Profondeur (m) :	41,2				
Conditions d'observation :	Intensité du vent :	faible			
	météo :	temps sec faiblement nuageux			
	Surface de l'eau :	faiblement agitée			
	Hauteur des vagues :	0,05			m
	Bloom algal :	non			
Marnage :	oui	niveau des eaux par rapport à la végétation de cinture (pour les plans d'eau marnant) :	8	m	
Remarques :					

PRELEVEMENTS			
Heure début de relevé :	10:15	Heure de fin de relevé :	14:45
Prélèvements réalisés :	<input checked="" type="checkbox"/> phytoplancton <input checked="" type="checkbox"/> chlorophylle <input checked="" type="checkbox"/> eau	Matériel employé :	<input type="checkbox"/> bouteille intégratrice <input checked="" type="checkbox"/> bouteille Van Dorn <input checked="" type="checkbox"/> tuyau
	<input type="checkbox"/> sédiment <input type="checkbox"/> macrophytes <input checked="" type="checkbox"/> oligochètes <input type="checkbox"/> autres, préciser :	Volume filtré pour la chlorophylle (ml) :	1000
Remarques, observations :	<p>Dépôt des échantillons d'eau au TNT de Grenoble à 16:30.</p> <p>Prélèvements euphotiques phytoplancton/chlorophylle/macropolluants réalisés au tuyau (de 0 à 7,5 m). Prélèvements euphotiques pour micropolluants réalisés à la bouteille Van Dorn.</p> <p>Prélèvements de fond réalisés à 40 m à la bouteille Van Dorn.</p> <p>Température de l'air : 11,2°C - Pression atmosphérique : 1055 hpa.</p>		

Relevé phytoplanctonique en plan d'eau
DONNEES PHYSICO-CHIMIQUES

v.3.3.2
juin 2012

Plan d'eau :	Retenue du Sautet			Date :	27/05/2015		
Station ou n° d'échantillon :	Point profond			Code lac :	W22-4003		
Organisme / opérateur :	GREBE / E. Michaut- S. Ponchon			Réf. dossier :	AERMCPE		
TRANSPARENCE							
Secchi en m :	3		Zone euphotique (2,5 x Secchi) en m :	7,5			
PROFIL VERTICAL							
Moyen utilisé :	mesures in-situ à chaque prof.						
Echantillon phytoplancton ?	Prof (m)	Temp (°C)	pH	Conductivité à 25°C ($\mu\text{S.cm}^{-1}$)	O ₂ %	O ₂ mg/l	Chlorophylle µg/l
<input checked="" type="checkbox"/> Intégré de 0 à .. 1,5							
	0,1	11,8	8,01	216,0	104,2	11,3	
1	11,7	8,12	215,0	105,6	11,4		
2	11,7	8,18	215,0	105,9	11,5		
3	11,7	8,21	215,0	105,8	11,5		
4	11,7	8,23	215,0	105,8	11,5		
5	11,7	8,24	215,0	105,7	11,5		
6	11,7	8,24	215,0	105,8	11,5		
7	11,7	8,24	215,0	105,7	11,5		
8	11,7	8,25	215,0	105,5	11,4		
9	11,6	8,25	215,0	105,3	11,4		
10	11,6	8,24	215,0	105,2	11,4		
11	11,6	8,24	215,0	105,1	11,4		
12	11,6	8,24	215,0	104,9	11,4		
13	11,6	8,24	215,0	104,9	11,4		
14	11,5	8,24	215,0	104,8	11,4		
15	11,5	8,24	215,0	104,8	11,4		
16	11,5	8,24	214,0	104,6	11,4		
17	11,4	8,24	214,0	104,4	11,4		
18	11,4	8,23	214,0	104,3	11,4		
19	11,3	8,23	214,0	105,0	11,4		
20	11,3	8,23	214,0	104,0	11,4		
21	11,3	8,22	214,0	103,9	11,4		
22	11,2	8,22	214,0	103,7	11,4		
23	11,0	8,21	214,0	103,3	11,4		
24	10,9	8,20	215,0	103,1	11,4		
25	10,8	8,20	216,0	103,1	11,4		
26	10,8	8,19	216,0	103,1	11,4		
27	10,7	8,19	220,0	102,7	11,4		
28	10,6	8,19	222,0	102,6	11,4		
29	10,5	8,19	219,0	102,5	11,4		
30	10,4	8,19	218,0	102,4	11,5		
32	10,3	8,18	217,0	102,1	11,5		
34	10,2	8,17	217,0	102,0	11,5		
36	10,1	8,17	217,0	101,6	11,4		
38	10,0	8,16	217,0	101,0	11,4		
40	9,9	8,16	217,0	100,2	11,3		
41	9,9	8,08	218,0	95,3	10,8		
<p>The graph displays the following data series against depth (m):</p> <ul style="list-style-type: none"> Temp (°C) - Red solid line, increasing from ~12.5 at 0m to ~10.5 at 40m. pH - Green solid line, constant at ~8.2. O2 mg/l - Dashed blue line, constant at ~100. Cond. (µS/cm) - Black dashed line, constant at ~450. O2 % - Blue solid line, decreasing from ~100 at 0m to ~95 at 40m. 							

Relevé phytoplanctonique en plan d'eau

DONNEES GENERALES PLAN D'EAU - STATION

v.3.3.1
Septembre 2009

Plan d'eau :	Retenue du Sautet	Date :	06/08/2015
Nom station :	Point profond	Code station :	W22-4003
Organisme / opérateur :	GREBE / E. Bourgeot - H. Grenier	Réf. dossier :	AERMCEPE

LOCALISATION PLAN D'EAU

Commune :	Corps (38)		
Plan d'eau marnant :	oui	Superficie du bassin versant :	1000 km ²
HER :	5 – Jura - Préalpes du nord	Superficie du plan d'eau :	3,17 km ²
Profondeur maximale théorique :	115 m	Profondeur moyenne :	m
Carte :	(extrait IGN 1/25 000 ème)		

LOCALISATION STATION

Coordonnées du point :	relevées sur :	GPS		
Lambert 93 (système français) :	(en m)	X	Y	Altitude
		930454	6417225	788
WGS 84 (système international) :	données GPS (en dms)	N		Altitude (m)
Profondeur :	48,0 m			
Photos du site :				
Remarques et observations :	<p>Profondeur = Profondeur maximale mesurée le jour du prélèvement au niveau du point de mesure.</p> <p>Cote NGF au jour de l'intervention : 756,23 m.</p>			

Relevé phytoplanctonique en plan d'eau

DONNEES GENERALES CAMPAGNE

v.3.3.2

juin 2012

Plan d'eau :	Retenue du Sautet	Date :	06/08/2015
Station ou n° d'échantillon :	Point profond	Code lac :	W22-4003
Organisme / opérateur :	GREBE/ F. Bourgeot - H. Grenier	Réf. dossier :	AERMC PE

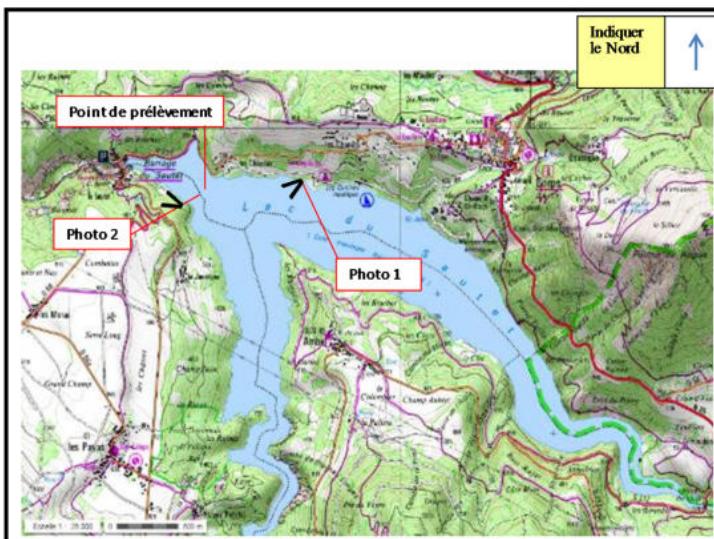
STATION					
Coordonnées de la station	relevées sur :	GPS			
Lambert 93 (système français)	(en m)	X 930454	Y 6417225	Altitude (m) :	788,0
WGS 84 (système international)	données GPS (en dms)	N		Altitude (m) :	
Profondeur (m) :		48			
Conditions d'observation :	Intensité du vent :	moyen			
	météo :	temps sec ensoleillé			
	Surface de l'eau :	agitée			
	Hauteur des vagues :	0,2	m		
	Bloom algal :	non			
Marnage :	oui	niveau des eaux par rapport à la végétation de ceinture (pour les plans d'eau marnant) :	8,8	m	
Remarques :					

PRELEVEMENTS				
Heure début de relevé :	10:21	Heure de fin de relevé :	11:40	
Prélèvements réalisés :	<input checked="" type="checkbox"/> phytoplancton	Matériel employé :	<input type="checkbox"/> bouteille intégratrice	
	<input checked="" type="checkbox"/> chlorophylle		<input checked="" type="checkbox"/> bouteille Van Dorn	
	<input checked="" type="checkbox"/> eau	<input checked="" type="checkbox"/> tuyau		
	<input type="checkbox"/> sédiment	Volume filtré pour la chlorophylle (ml) :	1000	
<input type="checkbox"/> macrophytes	<input type="checkbox"/> autres, préciser :			
	<input type="checkbox"/> oligochètes	Volume de Lugol ajouté pour le phytoplancton (ml) :	2	
	<input type="checkbox"/> autres, préciser :			
Remarques, observations :	Dépôt des échantillons d'eau au laboratoire CARSO le 06/08/2015 à 15:30. Prélèvements euphotiques phytoplancton/chlorophylle/macropolluants réalisés au tuyau (de 0 à 13 m). Prélèvements pour micropolluants euphotique et fond (47 m) réalisés à la bouteille type Van Dorn. Température de l'air : 22,7 °C - Pression atmosphérique : 925 hpa.			

Relevé phytoplanctonique en plan d'eau						v.3.3.2
DONNEES PHYSICO-CHEMlQUES						juin 2012
Plan d'eau :	Retenue du Sautet		Date :	06/08/2015		
Station ou n° d'échantillon :	Point profond		Code lac :	W22-4003		
Organisme / opérateur :	GREBE / F. Bourgeot - IL Grenier		Réf. dossier :	AERMC PE		
TRANSPARENCE						
Secchi en m :	5,2	Zone euphotique (2,5 x Secchi) en m :		13		
PROFIL VERTICAL						
Moyen utilisé :	mesures in-situ à chaque prof.					
Echantillon phytoplancton ?	Prof (m)	Temp (°C)	pH	Conductivité à 25°C ($\mu\text{S.cm}^{-1}$)	O ₂ %	O ₂ mg/l
<input checked="" type="checkbox"/> Intégré de 0 à ..						
<input type="checkbox"/> 0,1	23,0	8,25	218,0	103,3	8,9	
<input type="checkbox"/> 1	22,8	8,37	218,0	104,6	9,0	
<input type="checkbox"/> 2	22,3	8,45	218,0	106,5	9,3	
<input type="checkbox"/> 3	21,5	8,48	218,0	105,7	9,3	
<input type="checkbox"/> 4	21,4	8,49	218,0	105,7	9,4	
<input type="checkbox"/> 5	21,2	8,50	217,0	108,2	9,7	
<input type="checkbox"/> 6	20,8	8,50	215,0	111,2	10,0	
<input type="checkbox"/> 7	19,9	8,51	220,0	111,9	10,2	
<input type="checkbox"/> 8	18,4	8,45	224,0	101,5	9,5	
<input type="checkbox"/> 9	18,2	8,37	223,0	98,0	9,3	
<input type="checkbox"/> 10	17,9	8,30	222,0	95,3	9,0	
<input type="checkbox"/> 11	17,6	8,26	222,0	92,3	8,8	
<input type="checkbox"/> 12	17,5	8,21	222,0	90,5	8,7	
<input type="checkbox"/> 13	17,4	8,18	221,0	90,6	8,7	
<input type="checkbox"/> 14	17,2	8,17	221,0	90,3	8,7	
<input type="checkbox"/> 15	17,1	8,16	221,0	89,5	8,6	
<input type="checkbox"/> 16	17,0	8,15	222,0	89,1	8,6	
<input type="checkbox"/> 17	16,9	8,15	221,0	89,2	8,6	
<input type="checkbox"/> 18	16,8	8,15	221,0	90,0	8,7	
<input type="checkbox"/> 19	16,8	8,16	221,0	90,2	8,8	
<input type="checkbox"/> 20	16,7	8,17	222,0	90,7	8,8	
<input type="checkbox"/> 21	16,6	8,17	224,0	90,5	8,2	
<input type="checkbox"/> 22	16,6	8,17	223,0	90,6	8,8	
<input type="checkbox"/> 23	16,5	8,18	223,0	90,7	8,9	
<input type="checkbox"/> 24	16,4	8,19	223,0	90,1	8,8	
<input type="checkbox"/> 25	16,3	8,20	224,0	89,9	8,8	
<input type="checkbox"/> 26	16,3	8,21	224,0	89,9	8,8	
<input type="checkbox"/> 28	16,1	8,21	224,0	89,4	8,8	
<input type="checkbox"/> 30	16,0	8,21	223,0	88,9	8,8	
<input type="checkbox"/> 32	15,9	8,19	223,0	87,3	8,6	
<input type="checkbox"/> 34	15,6	8,18	222,0	86,1	8,6	
<input type="checkbox"/> 36	15,4	8,12	221,0	82,7	8,3	
<input type="checkbox"/> 38	15,1	8,10	221,0	82,2	8,3	
<input type="checkbox"/> 40	14,9	8,08	221,0	82,0	8,3	
<input type="checkbox"/> 42	14,5	8,07	221,0	80,4	8,2	
<input type="checkbox"/> 44	14,0	8,05	222,0	80,0	8,2	
<input type="checkbox"/> 45	13,8	8,04	222,0	79,9	8,3	
<input type="checkbox"/> 46	13,3	8,03	223,0	79,1	8,3	
<input type="checkbox"/> 47	12,7	7,99	225,0	72,9	7,7	
<p>The graph displays the following data series against depth (0-50m) and temperature (25°C scale):</p> <ul style="list-style-type: none"> Temp p (°C): Red solid line, increasing from ~18°C at 0m to ~25°C at 50m. pH: Green solid line, decreasing slightly from ~8.2 at 0m to ~8.0 at 50m. O₂ mg/l: Blue dashed line, decreasing from ~8.8 mg/l at 0m to ~7.7 mg/l at 50m. O₂ %: Blue solid line, decreasing from ~100% at 0m to ~77% at 50m. Cond. ($\mu\text{S.cm}^{-1}$): Black dashed line, constant at ~150 $\mu\text{S.cm}^{-1}$ from 0m to 25m, then increasing to ~250 $\mu\text{S.cm}^{-1}$ at 50m. 						

Relevé phytoplanctonique en plan d'eau v.3.3.1
DONNEES GENERALES PLAN D'EAU - STATION Septembre 2009

Plan d'eau :	Retenue du Sautet	Date :	24/09/2015
Nom station :	Point profond	Code station :	W22-4003
Organisme / opérateur :	GREBE / F. Bourgent - A. Olivetto	Réf. dossier :	AERMC PE

LOCALISATION PLAN D'EAU			
Commune :	Corps (38)		
Plan d'eau mariant :	oui	Superficie du bassin versant :	1000 km ²
HER :	5 – Jura - Préalpes du nord	Superficie du plan d'eau :	3,17 km ²
Profondeur maximale théorique :	115 m	Profondeur moyenne :	m
Carte :	 <p>(extrait IGN 1/25 000 ème)</p>		
Dépôt des échantillons			

LOCALISATION STATION			
Coordonnées du point :	relevées sur:	GPS	
Lambert 93 (système français) :	(en m)	X	Y
		930455	6417220
WGS 84 (système international) :	données GPS (en dms)	N	Altitude (m)
Profondeur :	54,7	m	
Photos du site :	 <p>(indiquer l'angle de prise de vue sur la carte)</p>		
Remarques et observations :	<p>Profondeur = Profondeur maximale mesurée le jour du prélèvement au niveau du point de mesure.</p> <p>Cote NGF au jour de l'intervention : 761 m.</p>		

Relevé phytoplanctonique en plan d'eau

DONNEES GENERALES CAMPAGNE

v.3.3.2

juin 2012

Plan d'eau :	Retenue du Sautet	Date :	24/09/2015
Station ou n° d'échantillon :	Point profond	Code lac :	W22-4003
Organisme / opérateur :	GREBE / F. Bourgeot - A. Olivetto	Réf. dossier :	AERMC PE

STATION					
Coordonnées de la station	relevées sur :	GPS			
Lambert 93 (système français)	(en m)	X 930455	Y 6417220	Altitude (m) :	788,0
WGS 84 (système international)	données GPS (en dms)	N		Altitude (m) :	
Profondeur (m) :	54,7				
Conditions d'observation :	Intensité du vent :	faible			
	météo :	temps sec faiblement nuageux			
	Surface de l'eau :	faiblement agitée			
	Hauteur des vagues :	0,1			m
	Bloom algal :	non			
Marnage :	oui	niveau des eaux par rapport à la végétation de ceinture (pour les plans d'eau marnant) :	4	m	
Remarques :					

PRELEVEMENTS					
Heure début de relevé :	10:21	Heure de fin de relevé :	11:40		
Prélèvements réalisés :	<input checked="" type="checkbox"/> phytoplancton <input checked="" type="checkbox"/> chlorophylle <input checked="" type="checkbox"/> eau <input checked="" type="checkbox"/> sédiment <input type="checkbox"/> macrophytes <input type="checkbox"/> oligochètes <input type="checkbox"/> autres, préciser:	Matériel employé :		<input type="checkbox"/> bouteille intégratrice <input checked="" type="checkbox"/> bouteille Van Dorn <input checked="" type="checkbox"/> tuyau	
		Volume filtré pour la chlorophylle (ml) :	1000		
		Volume de Lugol ajouté pour le phytoplancton (ml) :	2		
Remarques, observations :	Dépôt des échantillons d'eau à TNT Grenoble le 24/09/2015 à 15:25 et de sédiments le 24/09/2015 à 13:40 à la poste de La Mure. Prélèvements de fond réalisés à 53 m à la bouteille Van Dorn. Prélèvements euphotiques phytoplancton/chlorophylle/macropoluants réalisés au tuyau (de 0 à 3,25 m). Prélèvements pour micropolluants euphotique réalisés à la bouteille type Van Dorn. Température de l'air : 9,8°C - Pression atmosphérique : 930 hpa.				

PRELEVEMENTS DE SEDIMENTS 2015

PLAN D'EAU :	Nom : Code :	Retenue du Sautet W22-4003	Retenue de St Pierre Cognet W222500	Grand lac de Clairvaux V2305003
Date:		24/09/2015	23/09/2015	14/09/2015
Appareil de prélèvement :	Carottier <input checked="" type="checkbox"/> Benne Ekman <input checked="" type="checkbox"/>	Carottier <input checked="" type="checkbox"/> Benne Ekman <input checked="" type="checkbox"/>	Carottier <input checked="" type="checkbox"/> Benne Ekman <input checked="" type="checkbox"/>	
Point de prélèvement :	Point profond	Point profond	Point profond	
Coordonnées GPS (Lambert 93 en m) :	x= 930455 y= 6417220 54,8	x= 921648 y= 6423512 37,2	x= 910468 y= 6611096 20	
Profondeur (m) :				
Aspect et nature des sédiments (couleur, odeur, texture (sableuse, fine), charge en débris organiques)...	Sédiments limono-argileux gris clairs	Sédiments argilo-limoneux gris foncé	Limono-argileux beige clair	

PLAN D'EAU :	Nom : Code :	Lac d'Ilay V2035003	Etang du Malsaucy U2345243	Retenue de Monteynard W2-3003
Date:		14/09/2015	16/05/2015	23/09/2015
Appareil de prélèvement :	Carottier <input checked="" type="checkbox"/> Benne Ekman <input checked="" type="checkbox"/>	Carottier <input checked="" type="checkbox"/> Benne Ekman <input checked="" type="checkbox"/>	Carottier <input checked="" type="checkbox"/> Benne Ekman <input checked="" type="checkbox"/>	
Point de prélèvement :	Point profond	Point profond	Point profond	
Coordonnées GPS (Lambert 93 en m) :	x= 921891 y= 6618497 30,4	x= 985533 y= 6738331 2	x= 912502 y= 6432266 100,4	
Profondeur (m) :				
Aspect et nature des sédiments (couleur, odeur, texture (sableuse, fine), charge en débris organiques)...	Limono-argilo-tourbeux gris-noir	Limons fins gris à gris foncés	Limono-argileux gris	

PLAN D'EAU :	Nom : Code :	Lac de Remoray U2015003	Lac de St point U2015043	
Date:		15/09/2015	15/09/2015	
Appareil de prélèvement :	Carottier <input checked="" type="checkbox"/> Benne Ekman <input checked="" type="checkbox"/>	Carottier <input checked="" type="checkbox"/> Benne Ekman <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Point de prélèvement :	Point profond	Point profond		
Coordonnées GPS (Lambert 93 en m) :	x= 949116 y= 6635162 27	x= 951898 y= 6639332 40		
Profondeur (m) :				
Aspect et nature des sédiments (couleur, odeur, texture (sableuse, fine), charge en débris organiques)...	Tourbo-limoneux beige clairs à gris foncés	Limono-argilo-tourbeux beige à gris foncés		

Annexe 4
Rapport d'analyse phytoplancton



Rapport d'analyse Phytoplancton

définitif

provisoire

Édité le : 11/01/2016

Page 1/5

Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée Corse
A l'attention de Mr Loïc IMBERT
2-4 allée de Lodz
69363 Lyon cedex 07

RAPPORT n° : PHYTO.27/04-2015

Dossier : Surveillance de la qualité des plans d'eau du nord du bassin Rhône Méditerranée
Lot n°1

Station : SAUTET-W22-4003

Prélèvements : Effectués par GREBE (F. Bourgeot)
Date : 16/04/2015 ; 27/05/2015 ; 06/08/2015 ; 24/09/2015

Déterminations réalisées par : Jeanne Rigaut

Objet soumis à l'analyse : phytoplancton

Résultats : Inventaires réalisés sous Phytobs version 2.2

Paramètre	Unité	Méthode	Accrédité
Prélèvement Phytoplancton	-	Protocole standardisé plan d'eau, Irstea, V3, déc.2009	
Analyse Phytoplancton	-	Utermöhl NF EN 15204	✓

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Un rapport provisoire n'est pas signé et seul l'exemplaire définitif signé a une valeur contractuelle.

Ce rapport d'analyses transmis par courrier électronique ou sur support informatique n'a pas de valeur contractuelle.
Seule la version originale « format papier » de ce rapport d'analyses définitif signé fait foi.

Signataire des rapports d'analyse Phytoplancton
Bianca Touchart

Accréditation Cofrac
N° 1-1313
Portée disponible
sur www.cofrac.fr

Listes floristiques

1^{ère} campagne : 16/04/2015

Nom taxon	Code taxon	Classe	Code Sandre	Cf.	Type Compté	Nombre compté	Biovolume mm ³ /l	Nombre Cellules/ml
Achnanthidium	ACDSPX	BACILLARIOPHYCEAE	9356	Cel.	1	0,00002	0,18868	
Amphora	AMPSPX	BACILLARIOPHYCEAE	9470	Cel.	1	0,00085	0,18868	
Chlamydomonas	CHLSPX	CHLOROPHYCEAE	6016	Cel.	1	0,00021	0,18868	
Chlamydomonas <10µm	NEW130	CHLOROPHYCEAE	6016	Cel.	1	0,00004	0,18868	
Chlorophycées flagellées indéterminées diam 2 - 5 µm	INDFL2	CHLOROPHYCEAE	20153	Cel.	1	0,00001	0,18868	
Chlorophycées flagellées indéterminées diam 5 - 10 µm	INDFL5	CHLOROPHYCEAE	20154	Cel.	1	0,00010	0,18868	
Coenochloris pyrenoidosa	COOPYR	CHLOROPHYCEAE	5620	Cf.	6	0,00002	1,13205	
Diatoma moniliformis	DIAMON	FRAGILARIOPHYCEAE	6625	Cel.	11	0,00063	2,07543	
Diatoma tenuis	DIATEN	FRAGILARIOPHYCEAE	20336	Cel.	2	0,00039	0,37735	
Diatomées centriques indéterminées <10 µm	INDCE5	COSCINODISCOPHYCEAE	31228	Cel.	13	0,00027	2,45278	
Diatomées centriques indéterminées >10 µm	NEW045	COSCINODISCOPHYCEAE	20160	Cel.	1	0,00017	0,18868	
Encyonema	ENCSPX	BACILLARIOPHYCEAE	9378	Cel.	1	0,00004	0,18868	
Erkenia subaequiciliata	ERKSUB	COCCOLITHOPHYCEAE	6149	Cel.	1	0,00001	0,18868	
Gomphonema	GOMSPX	BACILLARIOPHYCEAE	8781	Cel.	1	0,00037	0,18868	
Goniomonas truncata	NEW149	CRYPTOPHYCEAE	35416	Cf.	14	0,00055	2,64146	
Gymnodinium	GYMSPX	DINOPHYCEAE	4925	Cel.				
Mallomonas	MALSPX	SYNUROPHYCEAE	6209	Cel.	1	0,00050	0,18868	
Nitzschia	NIZSPX	BACILLARIOPHYCEAE	9804	Cel.	2	0,00030	0,37735	
Peridinium cunningtonii	PERCUN	DINOPHYCEAE	25630	Cel.	1	0,00154	0,18868	
Plagioselmis nanoplancтика	PLGNAN	CRYPTOPHYCEAE	9634	Cel.	764	0,01009	144,14822	
Rhodomonas lens	RHDLEN	CRYPTOPHYCEAE	24459	Cf.	59	0,00256	11,13187	
Tetraselmis cordiformis	TESCOR	CHLORODENDROPHYCEAE	5981	Cf.	6	0,00225	1,13205	

Commentaires: Nombreux petits débris.

2^{ème} campagne : 27/05/2015

Nom taxon	Code taxon	Classe	Code Sandre	Cf.	Type Compté	Nombre compté	Biovolume mm ³ /l	Nombre Cellules/ml
Achnanthidium minutissimum	ACDMIN	BACILLARIOPHYCEAE	7076	Cel.	1	0,00001	0,18691	
Ankyra judayi	ANYJUD	CHLOROPHYCEAE	5596	Cel.	1	0,00002	0,18691	
Chlamydomonas	CHLSPX	CHLOROPHYCEAE	6016	Cel.	2	0,00041	0,37382	
Chlamydomonas <10µm	NEW130	CHLOROPHYCEAE	6016	Cel.	6	0,00026	1,12147	
Chlorophycées flagellées indéterminées diam 2 - 5 µm	INDFL2	CHLOROPHYCEAE	20153	Cel.	1	0,00001	0,18691	
Chlorophycées flagellées indéterminées diam 5 - 10 µm	INDFL5	CHLOROPHYCEAE	20154	Cel.				
chlorophycées unicellulaires 5-10µm	NEW159	CHLOROPHYCEAE	20155	Cel.	2	0,00008	0,37382	
Cocconeis placentula var. euglypta	COCEUG	BACILLARIOPHYCEAE	7229	Cel.	1	0,00019	0,18691	
Coenochloris pyrenoidosa	COOPYR	CHLOROPHYCEAE	5620	Cel.	8	0,00002	1,49530	
Cryptomonas	CRYSPX	CRYPTOPHYCEAE	6269	Cel.	1	0,00033	0,18691	
Cyclostephanos dubius	CYSDUB	COSCINODISCPHYCEAE	8599	Cel.	3	0,00028	0,56074	
Cyclostephanos invisitus	CYSINV	COSCINODISCPHYCEAE	8600	Cel.				
Cyclotella costei	CYCCOS	COSCINODISCPHYCEAE	8615	Cel.	3	0,00014	0,56074	
Desmodesmus costato-granulatus	DEDCOG	CHLOROPHYCEAE	31932	Cel.	2	0,00001	0,37382	
Diatomées centriques indéterminées >10 µm	NEW045	COSCINODISCPHYCEAE	20160	Cel.	6	0,00103	1,12147	
Diatomées pennées indéterminées	INDPEN	BACILLARIOPHYCEAE	20161	Cel.				
Dictyosphaerium (2µm)	NEW062	CHLOROPHYCEAE	5645	Cel.	4	0,00000	0,74765	
Didymocystis fina	DIDFIN	TREBOUXIOPHYCEAE	9193	Cel.	2	0,00001	0,37382	
Dinobryon divergens	DINDIV	CHRYSOPHYCEAE	6130	Cel.	89	0,00348	16,63520	
Discostella pseudostelligera	DISPSE	COSCINODISCPHYCEAE	8656	Cel.	63	0,00102	11,77548	
Erkenia subaequiciliata	ERKSUB	COCCOLITHOPHYCEAE	6149	Cel.	183	0,00154	34,20496	
Goniomonas truncata	NEW149	CRYPTOPHYCEAE	35416	Cf.	Cel.	19	0,00074	3,55134
Gymnodinium cneocoides	GYMCNE	DINOPHYCEAE	20338	Cf.	Cel.	1	0,00043	0,18691
Kephyrion rubri-claustri	KEPRUB	CHRYSOPHYCEAE	6152	Cel.	4	0,00005	0,74765	
Mallomonas	MALSPX	SYNUROPHYCEAE	6209	Cel.	38	0,01898	7,10267	
Mallomonas akrokomos	MALAKR	SYNUROPHYCEAE	6211	Cf.	Cel.	2	0,00012	0,37382
Monoraphidium arcuatum	MONARC	CHLOROPHYCEAE	5729	Cel.	1	0,00001	0,18691	
Monoraphidium komarkovae	MONKOM	CHLOROPHYCEAE	5735	Cel.	2	0,00006	0,37382	
Nitzschia	NIZSPX	BACILLARIOPHYCEAE	9804	Cel.	3	0,00045	0,56074	
Nitzschia acicularis	NIZACI	BACILLARIOPHYCEAE	8809	Cf.	Cel.	36	0,00196	6,72885
Ochromonas petite taille <5µm	NEW142	CHRYSOPHYCEAE	6158	Cel.	1	0,00000	0,18691	
Phacotus lenticularis	PHTLEN	CHLOROPHYCEAE	6048	Cel.	1	0,00008	0,18691	
Plagioselmis nanoplancntica	PLGNAN	CRYPTOPHYCEAE	9634	Cel.	223	0,00292	41,68146	
Rhizosolenia eriensis	RHZERI	COSCINODISCPHYCEAE	8732	Cel.	13	0,00041	2,42986	
Rhodomonas lens	RHDLEN	CRYPTOPHYCEAE	24459	Cf.	Cel.	32	0,00138	5,98120
Spermatozopsis exultans	SZOEXU	CHLOROPHYCEAE	9335	Cel.	6	0,00001	1,12147	
Stephanodiscus hantzschii	STEHAN	COSCINODISCPHYCEAE	8746	Cel.	3	0,00015	0,56074	
Stephanodiscus minutulus	STEMIN	COSCINODISCPHYCEAE	8753	Cel.	121	0,02035	22,61640	
Tetraselmis cordiformis	TESCOR	CHLORODENDROPHYCEAE	5981	Cf.	Cel.	55	0,02044	10,28018

Commentaires : Présence de Salpingoeca : *Aulomonas purdyi* et *Stelexomonas dichotomus*.

3^{ème} campagne : 06/08/2015

Nom taxon	Code taxon	Classe	Code Sandre	Cf.	Type Compté	Nombre compté	Biovolume mm ³ /l	Nombre Cellules/ml
Ankyra judayi	ANYJUD	CHLOROPHYCEAE	5596	Cel.	25	0,00948	90,29176	
Chrysococcus	CHSSPX	CHRYSPHYCEAE	9570	Cel.	1	0,00031	3,61167	
Coenochloris fottii	COOFOT	CHLOROPHYCEAE	5618	Cel.	8	0,00517	28,89336	
Cryptomonas	CRYSPX	CRYPTOPHYCEAE	6269	Cel.	3	0,01920	10,83501	
Cryptomonas marssonii	CRYMAR	CRYPTOPHYCEAE	6273	Cel.	1	0,00433	3,61167	
Cryptomonas ovata	CRYOVA	CRYPTOPHYCEAE	6274	Cf.	Cel.	1	0,00756	3,61167
Cyclostephanos dubius	CYSDUB	COSCINODISCOPHYCEAE	8599	Cel.	6	0,01073	21,67002	
Cyclotella costei	CYCCOS	COSCINODISCOPHYCEAE	8615	Cel.	10	0,00921	36,11670	
Cyclotella delicatula	CYCDEL	COSCINODISCOPHYCEAE	12414	Cel.				
Diatomées pennées indéterminées	INDPEN	BACILLARIOPHYCEAE	20161	Cel.				
Dinobryon sociale	DINSOC	CHRYSPHYCEAE	6136	Cel.	1	0,00034	3,61167	
Fragilaria sp. >100µm	NEW001	FRAGILARIOPHYCEAE	9533	Cel.	1	0,00070	3,61167	
Goniomonas truncata	NEW149	CRYPTOPHYCEAE	35416	Cf.	Cel.	2	0,00150	7,22334
Kephryion rubri-claustri	KEPRUB	CHRYSPHYCEAE	6152	Cel.	2	0,00045	7,22334	
Monoraphidium nanum	MONNAN	CHLOROPHYCEAE	9234	Cel.				
Nitzschia	NIZSPX	BACILLARIOPHYCEAE	9804	Cel.				
Oocystis lacustris	OOCLAC	TREBOUXIOPHYCEAE	5757	Col.				
Plagioselmis nannoplantica	PLGNAN	CRYPTOPHYCEAE	9634	Cel.	78	0,01972	281,71030	
Puncticulata radiosa	PUNRAD	COSCINODISCOPHYCEAE	8731	Cel.	288	1,04120	1040,16110	
Trachelomonas	TRASPX	EUGLENOPHYCEAE	6527	Cel.				

4^{ème} campagne : 24/09/2015

Nom taxon	Code taxon	Classe	Code Sandre	Cf.	Type Compté	Nombre compté	Biovolume mm ³ /l	Nombre Cellules/ml
Ankyra judayi	ANYJUD	CHLOROPHYCEAE	5596		Cel.	9	0,00088	8,35379
Aphanocapsa plantonica	APAPLA	CYANOPHYCEAE	20036	Cf.	Cel.	130	0,00097	120,66591
Asterionella formosa	ASTFOR	FRAGILARIOPHYCEAE	4860		Cel.	12	0,00290	11,13839
Botryococcus braunii	BOTBRA	TREBOUXIOPHYCEAE	5599		Cel.	48	0,00151	44,55357
Chlamydomonas <10µm	NEW130	CHLOROPHYCEAE	6016		Cel.	1	0,00021	0,92820
Chroococcus minor	CHRMRIR	CYANOPHYCEAE	9642	Cf.	Cel.	48	0,00098	44,55357
Cryptomonas	CRYSPX	CRYPTOPHYCEAE	6269		Cel.	10	0,01645	9,28199
Cryptomonas marssonii	CRYMAR	CRYPTOPHYCEAE	6273		Cel.	5	0,00557	4,64100
Cyclostephanos dubius	CYSDUB	COSCINODISCOPHYCEAE	8599		Cel.	3	0,00138	2,78460
Cyclotella costei	CYCCOS	COSCINODISCOPHYCEAE	8615		Cel.	200	0,04734	185,63986
Cyclotella delicatula	CYCDEL	COSCINODISCOPHYCEAE	12414		Cel.	5	0,00118	4,64100
Dictyosphaerium (2µm)	NEW062	CHLOROPHYCEAE	5645		Cel.	2	0,00001	1,85640
Dinobryon crenulatum	DINCRE	CHRYSORPHYCEAE	9577		Cel.	2	0,00038	1,85640
Dinobryon divergens	DINDIV	CHRYSORPHYCEAE	6130		Cel.	9	0,00175	8,35379
Dinobryon sociale	DINSOC	CHRYSORPHYCEAE	6136		Cel.	2	0,00017	1,85640
Erkenia subaequiciliata	ERKSUB	COCCOLITHOPHYCEAE	6149		Cel.	7	0,00029	6,49740
Fragilaria crotonensis	FRACRO	FRAGILARIOPHYCEAE	6666		Cel.	4	0,00111	3,71280
Goniomonas truncata	NEW149	CRYPTOPHYCEAE	35416	Cf.	Cel.	3	0,00058	2,78460
Lagerheimia balatonica	LAGBAL	TREBOUXIOPHYCEAE	5711		Cel.	1	0,00007	0,92820
Mallomonas	MALSPX	SYNUROPHYCEAE	6209		Cel.			
Navicula capitatoradiata	NAVCAO	BACILLARIOPHYCEAE	7843		Cel.	2	0,00235	1,85640
Nitzschia acicularis	NIZACI	BACILLARIOPHYCEAE	8809	Cf.	Cel.	2	0,00054	1,85640
Plagioselmis nannoplantica	PLGNAN	CRYPTOPHYCEAE	9634		Cel.	244	0,01585	226,48064
Puncticulata radiosus	PUNRAD	COSCINODISCOPHYCEAE	8731		Cel.	7	0,00650	6,49740
Scenedesmus obtusus	SCEOBT	CHLOROPHYCEAE	5844		Cel.	4	0,00073	3,71280

Commentaires : Nombreux petits débris.

Annexe 5
Rapport d'analyse oligochètes



GREBE

SOCIETE D'ETUDE ET DE CONSEIL - EAU - SOL - ENVIRONNEMENT

un environnement de qualité pour une qualité de vie

Rapport d'analyse IOBL

définitif

provisoire

Page 1/4

Edité le :

Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
A l'attention de M Loïc IMBERT
2-4 allée de Lodz
69363 Cedex 07

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Un rapport provisoire n'est pas signé et seul l'exemplaire définitif signé a une valeur contractuelle.

Ce rapport d'analyses *transmis par courrier électronique ou sur un support informatique* n'a pas de valeur contractuelle.
Seule la version originale « format papier » de ce rapport d'analyses définitif signé fait foi.

Les analyses ci-dessous ont été réalisées par le GREBE, laboratoire agréé pour le paramètre IOBL par le Ministère en charge de l'Environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 octobre 2011.

RAPPORT n° : IOBL.01/05-2015

Dossier : PE AERMC 2015 / IOBL

Plan d'eau : Retenue du Sautet / W22-4003

Prélèvements : Effectués par GREBE (Emmanuel MICHAUT) selon la norme IOBL NF T 90-391 (Mars 2005)
Date : 27 mai 2015

Objet soumis à l'analyse : macro-invertébrés benthiques (oligochètes)

RESULTATS : Détermination de l'indice oligochètes de bioindication lacustre – Norme NF T 90-391 (Mars 2005)

Déterminations réalisées par : Emmanuel MICHAUT

Les résultats sont présentés ci-après :

- fiche de prélèvement,
- localisation des prélèvements (extrait de carte IGN ou croquis),
- listes faunistiques et notes IOBL,
- éléments complémentaires.

Technicien(ne) en charge des analyses oligochètes

cofrac
Accréditation Cofrac
N° 1-1313
Portée disponible
sur www.cofrac.fr
ESSAIS

GROUPE DE RECHERCHE ET D'ETUDE BIOLOGIE ET ENVIRONNEMENT
SIEGE SOCIAL : 23 RUE SAINT MICHEL – F 69007 LYON – France – TEL : 04.72.71.03.79 – FAX : 04.72.72.06.12
SAS AU CAPITAL DE 100.000 € - RCS LYON B 329 391 965 – SIRET 329 391 965 00038 – CODE APE 731Z

ENR.59 – version 6 – Date d'application : 24/10/2014 – Page 1/1

GREBE	Fiche de prélèvement IOBL	Référence : ENR.54 - Version : 1-Date d'application : 24/10/2014-Page 1/1
--------------	----------------------------------	---

Plan d'eau : **Retenue du Sautet**
 Date de prélèvement : 27-mai-15 Heure : 14:00
 Caractéristiques : Artificiel
 Superficie : 3,17 km²
 Prof. max. : 41
 Conditions de prélèvements : assez faciles

Commune : Corps
 Département : Isère (38)
 Altitude (m) : 788

Prélèvements :

Appareil de prélèvement	Carottier <input type="checkbox"/>	Benne Ekman <input checked="" type="checkbox"/>	
Echantillons	P	L1	L2
Coordonnées GPS (Lambert 93 en m) :	X : 930580 Y : 6417125	X : 930675 Y : 6416774	X : 931947 Y : 6416835
Profondeur (m) :	41	20	25
Nombre de prélèvements :	3	3	3
Surface échantillonnée (m ²) :	0,0675	0,0675	0,0675
Aspect et nature des sédiments (couleur, odeur, texture (sableuse, fine), charge en débris organiques)	limons gris brun	limons fin argileux gris clairs et quelques graviers	limons brun gris clair
Nature des débris végétaux (grossiers, fins, feuilles, aiguilles de conifères)	-	-	-
Odeurs	-	-	-
Elutriation	non	non	non
Tamisage sur le terrain	oui	oui	oui

Localisations des prélèvements - schema du lac



Liste faunistique Oligochètes (les valeurs indiquent une densité pour 0,1 m²)

			Lac du Sautet			
			27/05/2015			
			P	L1	L2	
			profondeur (m)	41	20	
					25	
Taxons	Code	Code Sandre				
Naididae						
Tubificinae avec soies capillaires sous-total (%)	<i>Immatures</i> <i>Potamothrix vejvodskyi</i> <i>Psammoryctides barbatus*</i> <i>Tubifex tubifex</i>	TUBC POVE PSBA TBTU	5231 9835 2988 946	36 670 0 6	0 0 0 0	3 1 1 1
				100	0	42
Tubificinae sans soies capillaires sous-total (%)	<i>Immatures</i> <i>Limnodrilus hoffmeisteri</i>	TUSS LIHO	5230 2991	0 0	0 0	9 1
				0	0	58
Densité totale (D) (pour 0,1 m²)				712	0	16
Calcul IOBL						
Nombre d'espèces (S)				2	0	4
IOBL = S+3log₁₀(D+1)				10,6	0,0	7,7
Pourcentage d'espèces sensibles par point				0	0	1
Pourcentage d'espèces sensibles rapporté à la densité globale du PE				0	0	0,1
Indice IOBL Total⁽¹⁾				7,2		

* Espèces sensibles à la pollution dans les sédiments lacustres profonds.

⁽¹⁾ : Paramètre non couvert par l'accréditation (non mentionné par la Norme IOBL NF T90-391 (mars 2005)), mais utilisé dans le calcul de l'indice oligochètes IOL de la diagnose rapide des plans d'eau du CEMAGREF version Juillet 2003.

-1 point profond P1 et 1 point en profondeur intermédiaire P2 : IOBL total = 1/2 (IOBL P1 + IOBL P2)

-1 point profond P1 et 2 points en profondeur intermédiaire P2 et P3 : IOBL total = 1/2 IOBL P1 + 1/4 IOBL P2 + 1/4 IOBL P3

Eléments complémentaires

Point de prélèvement	P	L1	L2
Oligochètes			
Abondance dans l'échantillon	480	0	12
Nombre d'oligochètes déterminés	120	0	12
Faune associée			
	Chironomidae Bryozoaires Mermithidae Spongiaires	Chironomidae Caenis	Chironomidae Mermithidae
Eléments complémentaires (laboratoire)			
Elutriation (oui/non)	non	non	non
Maille de tamisage (en mm)	0,5	0,5	0,5
Colmatage du tamis	faible	faible	faible
Sous-échantillonnage	1/4	-	-
Structure des sédiments à la loupe binoculaire après tamisage	débris végétaux	débris végétaux	fibres & débris végétaux
Autres (présence de colonies bactériennes, d'algues...)	-	-	-

Annexe 6

Synthèse piscicole 2015 – ONEMA

Fiche synthétique
Etat du peuplement piscicole

Protocole CEN 14757

Plan d'eau : SAUTET	Réseau : DCE Contrôle de Surveillance
Superficie : 316,9 Ha	Zmax : 52 m
Date échantillonnage : du 24 au 28/08/15	Opérateur : ONEMA (USML & SD 38)
nb filets benthiques : 57 (2565 m²)	nb filets pélagiques : 16 (2640 m²)

Composition et structure du peuplement :

Tableau 1 : Comparaison des résultats de pêche obtenus en 2009 et 2015 sur le lac du Sautet

Espèces Code	Captures				Pourcentages				Rdts surfaciques			
	2009		2015		2009		2015		2009		2015	
	eff ind	pds gr	eff ind	pds gr	num %	pond %	num %	pond %	num ind/1000m ²	pond gr/1000m ²	num ind/1000m ²	pond gr/1000m ²
ABL	535	12908	170	3806	22,87	9,25	13,78	4,12	117,32	2830,7	32,66	731,22
BAF			1	2404			0,08	2,60			0,19	461,86
BRB	8	214			0,34	0,15			1,75	46,93		
BLN	97	1766	5	207	4,15	1,27	0,41	0,22	21,27	387,28	0,96	39,77
BRE			1	949			0,08	1,03			0,19	182,32
CHA			2	6			0,16	0,01			0,38	1,15
CHE	183	52569	74	31628	7,82	37,69	6,00	34,23	40,13	11528,3	14,22	6076,46
GAR	668	32105	438	27957	28,56	23,02	35,49	30,25	146,49	7040,57	84,15	5371,18
GOU	567	7888	341	4249	24,24	5,65	27,63	4,60	124,34	1729,82	65,51	816,33
LOF	6	10	1	2	0,26	0,01	0,08	0,00	1,32	2,19	0,19	0,38
PER	144	6426	119	5790	6,16	4,61	9,64	6,27	31,58	1409,21	22,86	1112,39
ROT	1	576	2	41	0,04	0,41	0,16	0,04	0,22	126,32	0,38	7,88
TRF	130	25028	80	15366	5,56	17,94	6,48	16,63	28,51	5488,6	15,37	2952,16
Total	2339	139490	1234	92405	100	100	100	100	512,94	30589,9	237,08	17753,12

ABL : Ablette / BAF : Barbeau fluviatile / BRB : Brème bordelière / BLN : Blageon / BRE : Brème commune /
CHA : Chabot / CHE : Chevaine / GAR : Gardon / GOU : Goujon / LOF : Loche franche / PER : Perche / ROT :
Rotengle / TRF : Truite de rivière

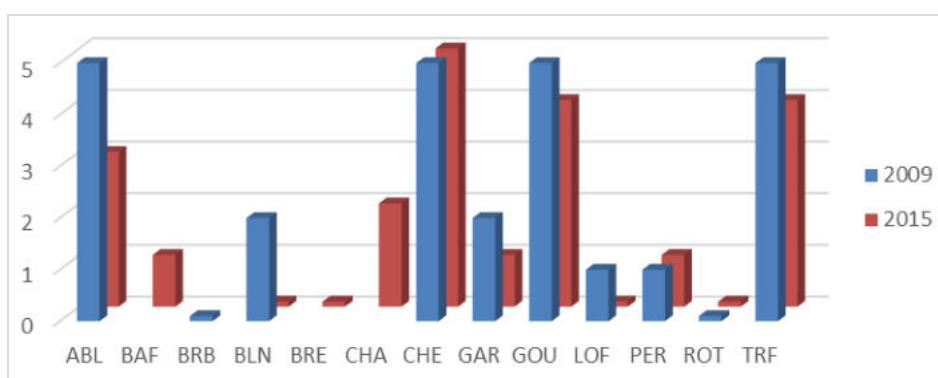


Figure 1: Comparaison des classes d'abondances des différentes espèces capturées au Sautet (de 0,1 = simple présence à 5 = abondance optimale)

En 2015, le peuplement du lac du Sautet est composé de 12 espèces, contre 10 en 2009, avec notamment la capture d'un barbeau fluviatile et de chabots. L'échantillon récolté apparaît alors assez complet. Les rendements présentent cependant une forte diminution par rapport à 2009, et ce pour l'ensemble des espèces présentes. Les rendements de pêche observés sur ce plan d'eau restent tout de même les plus élevés parmi ceux qui ont été mesurés sur la chaîne du Drac (cf. Monteynard-Avignonet, 2009; Notre-Dame-de-Commiers, 2008).

Le peuplement en place reste assez atypique avec toujours un groupe d'espèces rhéophiles, composé de truite, loche, chevesne, goujon et blageon, bien que les effectifs de ce dernier aient fortement régressé, ainsi qu'un second groupe plus classique, formé de gardon, perche et ablette.

Cette distribution témoigne des liens fonctionnels entre la retenue et ses tributaires (Drac et Souloise), dans la mesure où un certain nombre d'espèces bien implantées ne se reproduisent probablement pas dans le plan d'eau (CHE, GOU, BLN, et TRF) : il est cependant possible que des problèmes d'accès à ces affluents pour certaines espèces, de dysfonctionnements sur les affluents eux-mêmes puissent expliquer les variations d'abondance de certaines espèces dans le plan d'eau. Idem pour des fluctuations de niveau qui pourraient interférer sur le succès de la reproduction dans le plan d'eau.

Distribution spatiale des captures :

Tableau 2 : Distribution spatiale des captures observées en 2009 et 2015 sur le lac du Sautet (effectifs bruts)

2015

Benthique

Strate	Benthique											Pélagique						
	ABL	BAF	BLN	BRE	CHA	CHE	GAR	GOU	LOF	PER	ROT	TRF	Total	Strate	ABL	GAR	TRF	Total
0-2,9	50		4			47	117	129		24	2	18	391	0-5,9	14	1	1	16
3-5,9	32	1				11	85	92		23		12	256	6-11,9	1	1	1	3
6-11,9	29		1			11	150	96	1	45		23	356	12-17,9	2			2
12-19,9	34			1		3	79	22		27		17	183	18-23,9		1	1	2
20-34,9						2	4	1				3	10	24-29,9	7		1	8
35-49,9						1		1					2	30-35,9	1			1
50-75						1						1	2	36-41,9		1	1	1
														42-47,9		1		1
Total	145	1	5	1	2	74	435	341	1	119	2	74	1200	Total	25	3	6	34

2009

Benthique

Strate	Benthique											Pélagique							
	ABL	BLN	BRB	CHE	GAR	GOU	LOF	PER	TAN	TRF	Total	Strate	ABL	BRB	CHE	GAR	GOU	TRF	Total
0-2,9	53	57	1	105	71	144	2	49		42	524	0-5,9	18		3	3		10	34
3-5,9	101	35		54	87	210	2	24	1	28	542	6-11,9	62			38		3	103
6-11,9	99	4	2	17	164	130	1	27		24	468	12-17,9	12	1		12			25
12-19,9	68		1	1	197	50	1	37		16	371	18-23,9	45	1		11	2	3	62
20-34,9	44		2	3	77	14		4		4	148	24-29,9							
35-49,9	5				5	7					17	30-35,9				1			1
50-75						2		1			3								
Total	370	96	6	180	601	557	6	142	1	114	2073	Total	137	2	3	65	2	16	225

En 2009, les campagnes de terrain ont mis en évidence un plan d'eau globalement bien oxygéné, frais et peu stratifié, conforme à la distribution verticale des espèces. En 2015, la fréquentation concerne d'avantage les strates de surface, et ce jusqu'à 12m de profondeur. En deçà, on note une baisse de la fréquentation par rapport à 2009. L'ablette, cyprinidé plutôt thermophile n'a pas été retrouvé à plus de 20m au niveau de la strate benthique, alors qu'elle était présente jusqu'à des profondeurs de 35-50m. Elle a cependant été capturée dans la strate pélagique en dessous de 24m. Cette légère baisse de fréquentation des strates profondes pourrait être imputée à des modifications physico-chimiques (stratification), ce qui reste à vérifier avec les résultats du suivi RCS en 2015.

Structure des populations majoritaires :

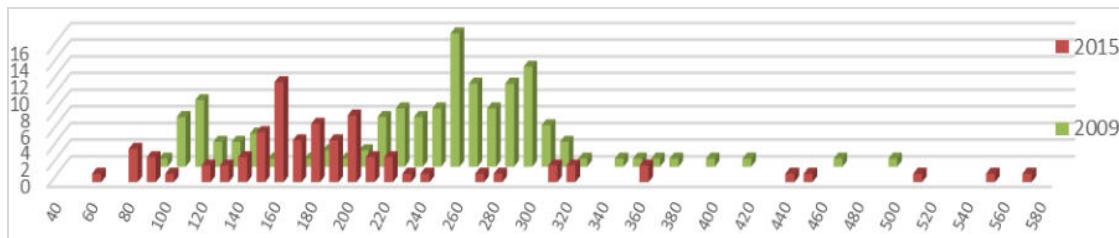


Figure 2 : Histogramme de taille pour la truite fario en 2009 et 2015

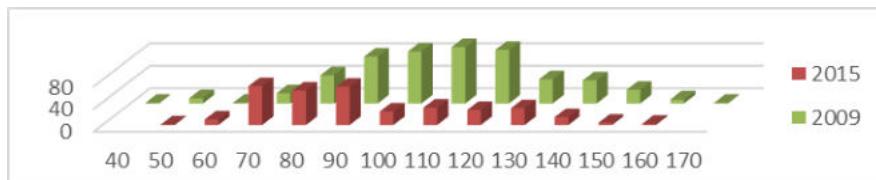


Figure 3 : Histogramme de taille pour le goujon en 2009 et 2015

Tout comme en 2009, la population de truite fario présente un état remarquable, bien que les effectifs aient diminué. L'abondance reste notable, et l'ensemble des classes d'âge est représenté, témoignant alors d'un cycle biologique fonctionnel entre la retenue et ses tributaires. La présence d'une quantité notable d'adulte témoigne d'une bonne capacité de croissance (abondance de poisson fourrage) et d'une faible pression de pêche.

La présence de juvéniles de goujon confirme la qualité du lien fonctionnel retenue/affluents mais cette espèce est susceptible de se reproduire dans le plan d'eau (plages de graviers). Il est alors très probable que la forte décroissance de la population de blageon soit d'une toute autre origine.

Eléments de synthèse :

En 2015, le peuplement piscicole de la retenue du Sautet affiche des rendements plus faibles qu'en 2009, mais ceux-ci restent toutefois corrects. Une légère baisse de la fréquentation des strates profondes est également observée.

Globalement le peuplement piscicole apparaît en bon état, avec la présence à la fois d'espèces rhéophiles, dont l'abondance dans le plan d'eau peut dépendre de l'état des affluents mais aussi, si la reproduction intervient aussi dans le plan d'eau, ce qui n'est pas totalement exclu, des fluctuations du niveau au printemps.

Ces hypothèses mettent en évidence d'une part, le besoin de préciser la nature des liens fonctionnels entre la retenue et ses affluents, notamment en précisant les conditions de franchissabilité du seuil du Pont du loup et d'autre part d'apprécier les effets des fluctuations de niveau au moment de la reproduction des cyprinidés majoritaires

Bibliographie :

ONEMA, 2009. Fiche synthétique - Etat du peuplement piscicole du plan d'eau du Sautet. Rap.ONEMA, 2p.

AERMC, 2010. Etude des plans d'eau du programme de surveillance des Bassins Rhône-Méditerranée et Corse. Retenue du Sautet. Suivi annuel 2009. Rap. Agence de l'eau. 27p.+ annexes.